

- 1 -

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

N° 187

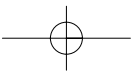
Janvier - février - mars 1998

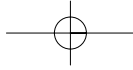
SOMMAIRE

LE PROPOS DU PRÉSIDENT.	
La loi et les mœurs. Jean DUTOURD	2
LE FRANÇAIS EN FRANCE	
Vocabulaire :	
L'Académie gardienne de la langue.	3
Mots perdus. Jean TRIBOUILLARD	4
Je veux écrire <i>l'ideur</i> sur mon <i>ticheurte</i> . Marceau DÉCHAMPS	5
L'été indien des nominés. Jacques CAPELOVICI	6
Ketchup. Bernie de TOURS	8
Sur quelques verbes dans le vent. Joseph SANS	10
À seule fin d'être différents. Janet RAFFAILLAC	12
Quand le rêve s'impose. Bertrand Marie FLOUREZ	14
Style et grammaire :	
La langue classique. Jean d'ORMESSON	15
Jeu-concours : « Texte à fautes » — corrigé commenté.	
Jean-Pierre COLIGNON	16
Madame <i>la</i> Ministre ? Paul TEYSSIER	22
Pronoms en folie. Jacques PÉPIN	26
De l'ellipse. Jean TRIBOUILLARD	28
Aspirons à moins de H. Christian HERSAN	29
Drôles de plaques. Gérard CONTE	30
Humeur/humour :	
Petits mots pour ne rien dire. Michel GUIMBAL	32
« Dans tout, il y a matière à rire ». Françoise FERMENTEL	33
Agir ? :	
Quelques règles de typographie. Laurent GIRARD	34
Présentation d'un nouveau dictionnaire. Pierre DELAVEAU	36
Langue française : quels Tartuffe ? Bernard DORIN	40
La langue française pour un écrivain : Erik ORSENNA	41
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE	
Les fonctions du français aux États-Unis. Albert VALDMAN	42
France - Canada. Jacques DHAUSSY	43
Club de la grammaire, Genève. Étienne BOURGNON	44
L'association <i>Helvetia latina</i> . Étienne BOURGNON	45
Contours d'un français international. Jean-Pol CAPUT	46
La Coupe du monde sera en français. Pierre-Louis MALLEN	49
Les brèves	50
NOUVELLES PUBLICATIONS. Didier BERTRAND	53
VIE DE L'ASSOCIATION	I à XXIV
Nos prochaines réunions parisiennes	XXI

Directeur de la publication : Guillemette Mouren-Verret

INSTAGRAPHIC - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, TÉL. 01 48 77 20 35 - DÉPÔT LÉGAL P - 1998 - 1





- 2 -

LE PROPOS DU PRÉSIDENT

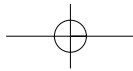
LA LOI ET LES MŒURS

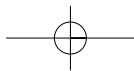
Au début des années socialistes, c'est-à-dire 1982 ou 1983, le gouvernement disait qu'il fallait « adapter la loi aux mœurs ». Cette noble formule signifiait que la friponnerie avait tant augmenté qu'il était devenu nécessaire de ne plus condamner les délinquants qu'à de petites peines ou ne pas les condamner du tout. Cela faisait bien l'affaire des bandits, mais non pas celle des honnêtes gens, dont les mœurs étaient les mêmes qu'en 1900, et qui n'avaient aucun besoin que l'on remaniât le code pour leur faciliter la vie.

Soutenir que l'on doit adapter la langue française aux nouveautés du monde actuel est un sophisme du même genre, dont le but sournois est de faire passer dans notre parler, sans se donner la peine de les traduire, une foule de termes américains ou de néologismes. Ainsi, le français sera de moins en moins du français et finira par devenir une espèce de patois mondialiste. Cela fera bien l'affaire des ignorants, des bourgeois, des marchands de publicité, des industriels, des babillards de la télévision, des fabricants d'ordinateurs, etc., mais non celle des honnêtes gens qui ont appris le français dans Molière, Voltaire, Balzac, Victor Hugo, Proust, et qui sont saisis de désespoir devant le déracinement dont ils vont être victimes.

Il ne faut pas plus adapter la langue au jargon qu'il ne faut adapter la loi aux mœurs. C'est avec de tels abandons qu'on tue un pays, une âme nationale, une civilisation. Le pire, c'est que ces abandons sont voulus, préparés, justifiés par un fatalisme artificiel, rendus indolores et même désirables par la propagande. Le mondialisme, c'est l'euthanasie des cultures. Il faut le savoir et, au moins, DLF l'aura dit.

Jean DUTOURD
de l'Académie française





LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

IMAGE n. f. XI^e siècle, *imagene*. Emprunté du latin *imaginem*, accusatif de *imago*, « représentation, image, copie, comparaison ».

[*Les définitions de ce mot occupant plus d'une page du fascicule, nous ne reproduisons que la mise en garde.*]

On évitera d'employer le mot « image » en parlant des personnes et on lui préférera, selon les cas, « réputation », « notoriété », « considération », etc.

IMPACT (*c* et *t* se font entendre) n. m. XIX^e siècle. Emprunté du latin *impactum*, supin de *impingere*, « frapper contre ».

1. Choc d'un projectile contre un corps. *Point d'impact*, endroit où un projectile vient frapper. *Le point d'impact d'une météorite*. Par méton. Trace, trou qu'un projectile laisse à l'endroit qu'il a heurté. *Des impacts de balles*.

2. Fig. Effet violent, vive répercussion. *L'impact du « J'accuse » d'Émile Zola sur l'opinion*.

C'est par une extension abusive qu'on emploie « impact » en parlant d'une influence diffuse ou générale.

IMPARFAIT adj. et n. m. XIV^e siècle. Adaptation d'après *parfait*, du latin *imperfectus*, « inachevé, incomplet ».

I. Adj. **1.** Qui n'est pas achevé. *Laisser un ouvrage imparfait*.

2. À quoi il manque quelque chose pour être parfait ou complet ; qui présente des défauts, des erreurs. *Une guérison imparfaite*. [...]

II. N. m. GRAMM. **1.** *Imparfait de l'indicatif* ou, absolt., *imparfait*, temps simple de l'indicatif qu'on emploie lorsque le verbe désigne un fait encore inachevé au moment passé où on l'envisage. [...]

2. *Imparfait du subjonctif*, temps simple du subjonctif qu'on emploie quand le fait exprimé par le verbe est considéré comme contemporain ou postérieur au fait passé désigné par la proposition principale. *Dans les phrases « Je tenais à ce que nous fussions bien placés », « Je doutais qu'il rentrât si tôt », les verbes « être » et « rentrer » sont conjugués à l'imparfait du subjonctif*.

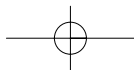
Il est rappelé que l'imparfait du subjonctif doit être utilisé lorsque, dans une langue surveillée, on a souci de respecter la concordance des temps.

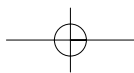
INCONTOURNABLE adj. XX^e siècle. Dérivé de *contourner*.

Qu'on ne peut tourner, qu'on ne saurait ignorer, négliger. *Une difficulté incontournable*.

L'emploi de ce mot est déconseillé dans la plupart des cas ; on utilisera de préférence *inévitabile*, *indispensable*.

* Extraits du fascicule IF à INCORRECTEMENT (27 janvier 1998) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.





MOTS PERDUS

Avant d'en allonger la liste à l'intention de nos lecteurs, j'aimerais, pour répondre à certains d'entre eux, rappeler que, si la plupart des mots dits perdus ont déserté nos dictionnaires, quelques-uns s'y sont maintenus parfois, vieillards cramponnés à la vie, à juste titre convaincus qu'en dépit de leur âge ils sont encore aptes à servir et toujours prêts à léguer à nos contemporains les richesses sonores et sémantiques qu'ils possèdent et doivent à leur longévité, peut-être autant qu'à leur naissance. Parmi les mots perdus, les uns sont à exhumer, les autres seulement à dépoussiérer.

Dernièrement, le nez plongé dans les pages du Littré, j'y découvris, né en 1477, du latin *garrío*, « gazouiller » (verbe de parole comme *gargouiller*, *jaser*), le nom *garrulité* qui disait l'envie constante de bavarder, avant de tomber dans l'oubli où ne l'a pas suivi l'anglais en conservant *garrulity* et *garrulous* (volubile). Le mot a dû plaire à Verlaine pour qu'il l'ait introduit dans cet alexandrin appartenant aux *Élégies* :

Tu railles ma garrulité, peut-être à tort.

BLANCHOYER v., avoir des reflets blancs. Ex. :

L'on voit avec horreur d'antiques ossements

Blanchoyer à travers de pompeux ornements. (Masson.)

Littré, déjà, regrettait que ce verbe ne figurât plus dans le dictionnaire de l'Académie.

BONACE n. f., 1. Calme plat de la mer. Ex. :

Un orage si prompt, qui trouble une bonace,

D'un naufrage certain nous porte la menace. (Corneille.)

2. État de paix. Ex. :

Nous n'avons rien qui menace

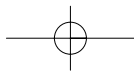
De troubles notre bonace. (Malherbe.)

BÉLÎTRE : n. m., mendiant, gueux, puis homme de rien. Ex. :

Pendard ! gueux ! bélître ! fripon ! maraud ! voleur ! (Molière.)

BRETAUDER v. composé du préfixe péjoratif *ber* — avec métathèse de l'*r* —, du latin *bis*, et de *tonsitare*, tondre souvent : tondre inégalement un animal. Par plaisanterie, couper les cheveux trop court. Ex. : *Mme de Neveu y vint coiffée à faire rire ; la Martine l'avait bretaudée par plaisir comme un patron de mode, tous les cheveux coupés sur la tête et frisés par cent papillotes.* (Mme de Sévigné.)

Jean TRIBOUILLARD



JE VEUX ÉCRIRE *LIDEUR* SUR MON *TICHEURTE*

La tendance à réécrire les mots étrangers en respectant la phonétique de sa propre langue est tout à fait légitime et s'observe dans de nombreuses langues européennes. Depuis quelques décennies, il semble que les Français aient perdu cette faculté d'assimiler, de digérer ces mots étrangers, pour la plupart anglais. Je suis un Français moyen et, quand j'entends le son *ou*, je vois *ou* et non *oo* ; quand j'entends le son *i*, je vois *i* et non *ee* ou *ea*. La langue française ne nous offre-t-elle pas suffisamment de chausse-trapes pour que nous ajoutions à la difficulté ? À qui faisons-nous du mal en agissant ainsi ? Les Roumains écrivent *lider* pour le *leader* anglais et *mersi* pour le *merci* français, et le son *r* est différent. Leur langue y perd-elle ? Où est le ridicule ?

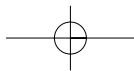
Il ne viendrait à l'idée de personne d'imposer le graphisme de certaines langues étrangères dans un texte en français. Comment écrit-on déjà *Pékin* en chinois et *Bagdad* en arabe ? Il faut considérer que la langue anglaise a son propre graphisme, correspondant à une phonétique différente de la nôtre. Les conventions sont différentes. Ne mélangeons pas les genres. Maintenons au maximum la cohérence dans notre langue.

Mais, avant de vouloir employer un mot étranger, nous devons nous assurer que nous ne possédons pas d'équivalent français. À défaut, il est légitime que nous cherchions à forger un néologisme conforme au génie de notre langue (et bravo pour le *jeu décisif* à la place du *tie-break*). Si, enfin, nous ne pouvons nous passer du mot étranger, écrivons-le à la française et épargnons-nous ces contorsions de glotte pour imiter l'accent étranger au milieu de nos phrases en français. Oui, je veux écrire *lideur* sur mon *ticheurte* jaune si je ne me rappelle plus que je peux écrire PREMIER sur mon MAILLOT.



Le combat que nous menons pour la langue française nous oblige à avoir des attitudes fermes. Nous n'agissons pas contre l'anglais, mais nous sommes trop menacés par cette langue pour faire des concessions d'esthètes. Si nous ne voulons pas perdre la bataille pour notre langue, nous ne devons faire de concessions sur aucun front. Et je veux bien être ridicule, si je sers ma langue.

Marceau DÉCHAMPS



L'ÉTÉ INDIEN DES NOMINÉS...

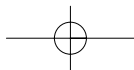
On s'étonne que, par pure ignorance ou négligence, de vigilants « spécialistes » et d'ardents pourfendeurs du franglais ne s'insurgent pas contre l'intrusion dans notre langue de l'« été indien » et des « nominés ». C'est Jo Dassin qui, il y a quelques lustres, chanta chez nous l'*été indien*, expression jusqu'alors ignorée en France, et calque servile de l'anglais *Indian summer*, que les dictionnaires anglais-français, y compris celui de la maison Larousse, traduisent par « été de la Saint-Martin ». Il s'agit en l'occurrence d'une recrudescence du beau temps qui se produit vers le 11 novembre, c'est-à-dire plus près de Noël que de la fin de l'été. On ne saurait être plus clair.

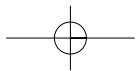
Mais, comme on pouvait le craindre, les snobs de notre beau pays se sont goulûment précipités sur cette fausse traduction de l'anglais *Indian summer*, qui, comme son nom l'indique, ne concerne absolument pas notre continent, pour désigner un bel été se prolongeant au-delà du 21 septembre, ce qui constitue un gigantesque contresens. Or, ce néologisme est aussi inutile que malvenu, puisqu'on se faisait jusqu'alors fort bien comprendre en parlant simplement d'un *été prolongé*, sans avoir recours aux Amérindiens.

Ce fascinant été indien étant plus ou moins entré dans le sacrosaint « usage » par le fait des médias, il va de soi que pour se montrer « à la page » et « dans le vent » les dictionnaires s'en sont, eux aussi, résolument emparés. Contredisant sans état d'âme le Larousse anglais-français, qui ne parle à bon escient que de l'été de la Saint-Martin, l'imperturbable Petit Larousse, sans en indiquer l'origine anglo-américaine, définit ce prétendu été indien par une période de beaux jours à la fin de l'été et au début de l'automne.

En total désaccord avec son célèbre concurrent, le Petit Robert explique que cet envahissant été indien est « un bref retour du beau temps en octobre », ce qui n'est donc pas une véritable prolongation de la belle saison, mais une réapparition pure et simple. Puis, très curieusement, ce dictionnaire ajoute que, familièrement (?), cette expression désigne aussi un « bel été chaud ». Étrange « familiarité »... Comprenne qui pourra.

Ces deux dictionnaires ne sont d'accord, si l'on peut dire, que sur un seul point : aucun d'eux ne permet au lecteur de comprendre que





- 7 -

cet été indien n'est qu'un produit d'importation non dégrossi et un nouvel exemple de franglais mal digéré, résultant, dans ce cas précis, d'une expression anglaise ayant cours outre-Atlantique, où elle a un sens très différent de ceux que mentionnent nos savants lexicographes, qui n'ont même pas été capables d'accorder leurs violons.

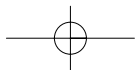
Quant au fameux « nominé », il nous vient également des États-Unis, mais via l'Autriche, si j'ose dire. C'est, en effet, peu avant sa mort que, annonçant en France les résultats des « César », l'actrice autrichienne Romy Schneider, ne trouvant pas spontanément le mot adéquat, crut bon de franciser de bonne foi le nom anglais *nominee* en « nominé », dans le sens de *nommé*, *cité* ou *sélectionné*, ne se doutant pas un seul instant qu'il s'agissait là d'un barbarisme défigurant le français *nommé*.

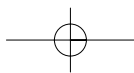
Qu'à cela ne tienne ! Toujours avides de nouveauté, les snobs se sont bien vite emparés de ce néologisme franglais absolument inutile, que le Petit Larousse fait remonter, par erreur, non pas au nom anglais *nominee*, mais au verbe *to nominate*, ajoutant, avec un aplomb phénoménal, qu'il est « critiqué par les puristes », terme désobligeant s'il en fut. Car il va de soi qu'un Français qui préfère fort logiquement employer un des trois mots que lui fournit sa langue maternelle n'est qu'un affreux puriste, pour ne pas dire passéiste, dirigiste, réactionnaire, voire fasciste, qui trouve anormal que le français s'encombre ainsi d'un barbarisme bien excusable dans une bouche étrangère.

C'est ainsi que, à cause de l'ignorance et du manque de discernement de trop d'usagers, la langue française s'est alourdie de deux néologismes dont presque personne ne connaît la provenance, et qui sont d'autant plus inutiles qu'ils ne comblent aucune lacune pouvant en justifier l'emploi.

Mais ne commettez surtout pas l'imprudence d'essayer d'exposer ces vérités d'évidence à certains austères « spécialistes » en forme de blocs de granit qui, sans approfondir la question ni se creuser la cervelle, auraient tôt fait de vous couper la parole en vous assenant sans ménagements l'argument massue de l'irrésistible « usage » et en vous traitant avec mépris d'incurable « puriste » à l'esprit rétrograde.

Jacques CAPELOVICI





- 8 -

KETCHUP

J'ai découvert que, trois siècles avant J.-C., les Romains utilisaient déjà une sorte de sauce composée de vinaigre, huile, poivre et anchois séchés, appelée *liquamen garum*, adoptée par les Grecs sous le nom *yapov*, pour relever le goût du poisson et de la volaille. On a retrouvé dans les ruines de Pompéi des petits pots portant l'inscription « Meilleur liquamen filtré. Fabriqué à Umbricus Agathopus ».

Si ce condiment romain reste le plus ancien connu, il ne semble pas être l'antécédent direct du **ketchup** que nous connaissons.

En 1690, les Chinois ont composé une sauce piquante, également utilisée pour assaisonner le poisson et le poulet : une sorte de saumure de poisson, fruits de mer et épices, appelée *ke - tsiap*. La recette fut adoptée dans l'Archipel malais sous le nom de *kechap*.

Vers 1715, les marins de Sa Gracieuse Majesté rapportèrent des échantillons en Angleterre. Les maîtres coqs de Londres tentèrent de copier le condiment, mais, dans l'ignorance des épices orientales, ils les remplacèrent par des champignons, des noix et des concombres.

On en trouve la trace en 1748 dans un livre de cuisine écrit par Mme Harrison.



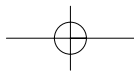
En 1823, Lord Byron en vante les mérites dans son poème « Boppo ». Et, en 1841, Charles Dickens, dans *Barnaby Rudge*, se purlèche les

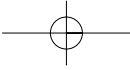
babines en pensant aux « côtelettes d'agneau recouvertes de ketchup ».

Quand donc la tomate a-t-elle été ajoutée à la recette asiatique ? Vers 1790, semble-t-il, et à Boston, Mass., É.-U. Quoiqu'il en soit, il est peu probable que ce fût plus tôt, puisqu'en 1785 les colons espagnols du Nouveau Monde croyaient encore la tomate aussi vénéneuse que sa sœur botanique, la belladone.

Pourtant les Aztèques cultivaient la tomate depuis belle heurette sous le nom de *tamatl*. Les Florentins, qui devaient plus tard intégrer ce fruit-baie à la plupart de leurs mets, le nommaient *mala insana* (pomme malsaine).

Il semble probable que les colons qui étaient tombés malades





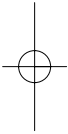
n'avaient pas mangé les fruits, mais les feuilles, qui sont toxiques.

J'ignore qui a « lancé » la tomate en Europe, mais les Américains prétendent qu'aux États-Unis c'est Thomas Jefferson qui l'a exonérée du doute en patronnant, en 1792, la recette publiée par Richard Brigg sous le nom de « Tomata catsup ».

Préparer soi-même ce condiment prenait tellement de temps qu'un cuisinier-homme d'affaires américain d'origine allemande, Henry Heinz, en commença la production industrielle, qui fit florès.

Depuis un siècle, ni la forme du contenant ni les ingrédients du contenu n'ont varié.

Bernie de TOURS

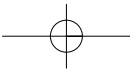


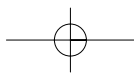
Si vous souhaitez que nous adressions ce numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 8, rue Roquépine, 75008 Paris.**

M
Propose à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement le présent numéro à :

M. ou Mme
Adresse :
.....

M. ou Mme
Adresse :
.....





- 10 -

SUR QUELQUES VERBES DANS LE VENT

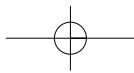
Le propos qui suit résulte d'une remarque que chacun peut faire, pour peu qu'il prête attention au langage parlé ou écrit de ses contemporains, surtout de ceux dont les déclarations font la « une » des médias. Il a pour objectif de mettre en évidence un certain nombre de tics, de clichés, utilisés sans y prendre garde, qui envahissent la terminologie technique et scientifique, et, par osmose, la langue tout court.

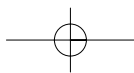
Il ne se passe pas de jour, en effet, sans que l'on entende ou que l'on lise un article, un discours, un exposé émaillés des mots *générer*, *initier*, *finaliser* ! On génère à tour de bras, si j'ose dire, on initie à tort et à travers, et on finalise pour couronner le tout.

Sans doute objecterez-vous que nous aurions tort de nous plaindre et de faire la fine bouche, alors qu'il s'agit, au moins pour deux d'entre eux, de termes très anciennement français qui reprennent vie et vigueur, même si c'est après un détour outre-Atlantique. Certes, mais ce retour à l'usage ne semble résulter que d'une affaire de mode, donc d'imitation, et s'accompagner d'une grande dérive sémantique.

Par exemple et pour commencer, *générer* est un verbe parfaitement construit et d'origine latine incontestée ; mais il restait, il y a peu de temps encore, d'un emploi assez limité et très spécifiquement technique ou médical, au point que l'exemple qui venait spontanément à l'esprit était que « les diabétiques génèrent du sucre ». En revanche, aujourd'hui, tout se génère, les observations, les répliques, les profits, les contacts..., ce qui entraîne une sursaturation sémantique du verbe, qui n'en peut mais de provoquer (ou de générer) tant d'instincts génésiques.

L'emploi actuel très répandu du substantif *produit* aurait-il pour conséquence de limiter l'usage du verbe *produire*, afin d'éviter le pléonasme « produire un produit » ? Laissons ce sujet à vos méditations, avec une autre remarque curieuse : traditionnellement, le verbe *générer* était d'un emploi rare, ce qui n'était pas le cas de ses dérivés, *dégénérer* ou *régénérer*. Rappelons enfin la publication (DLF n° 181) d'une recommandation de l'Académie française, déplorant l'utilisation abusive de ce verbe dans le langage courant.





- 11 -

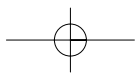
Venons-en à *initier*. Encore un mot très ancien et dont l'usage classique était réservé à l'information d'un nombre limité de personnes sur des pratiques occultes ou secrètes : l'initiation n'était accordée qu'à des prosélytes, et elle s'appliquait à des êtres humains. La pratique actuelle a franchi allègrement ces limites, et aujourd'hui on initie surtout des activités, des projets, des études, des travaux, tout sauf des personnes (encore heureux qu'on ne les *début* pas). Mais il s'agit là d'un solécisme caractérisé, de ceux qui choquent les oreilles, et l'on ne voit pas pourquoi les verbes *commencer* et *entreprendre*, qui restent disponibles, ne garderaient pas leur place.

Quant à *finaliser*, c'est un néologisme d'apparition récente, utilisé dans le sens de « mettre la dernière main à un projet, un document, un contrat ». Le terme le plus proche de la notion exprimée par ce verbe est « mettre au point », et non « achever, mettre un point final » ; en effet, un projet, un programme, un contrat « finalisés » vont entrer en vigueur, et non pas terminer leur carrière ; c'est pourquoi l'on peut regretter le choix de la racine *fin*, *final*, pour ce mot, qui doit évoquer davantage une ouverture qu'une fermeture. D'autant que la nécessité de ce néologisme n'est nullement flagrante, et que bien d'autres expressions pourraient le remplacer.

Comment expliquer la faveur étonnante dont bénéficient ces trois verbes auprès des milieux les plus cultivés, si ce n'est par la paresse et le moindre effort dans l'expression de sa propre pensée, et dans la traduction de celle d'autrui ?

Joseph SANS

Cercle Blaise-Pascal



- 12 -

À SEULE FIN D'ÊTRE DIFFÉRENTS

Les Français ont peur, peur de perdre leur langue, leur identité.

S'agit-il de tous les Français ? Non : de ceux qui ont reçu une bonne instruction, de ceux qui apprécient Molière, qui sont capables de parler en alexandrins... Et de ceux qui écrivent aux journaux chaque fois qu'ils y relèvent des erreurs. Ils frémissent lorsqu'ils voient des enseignes écrites en charabia (*cuir-center, usines-center*) et lorsqu'ils



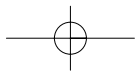
entendent dire que quelqu'un est « cool », « smart » ou « clean ». En cela ils ont raison, mais souvent ils s'inquiètent un peu trop ; ces mots passent de mode, et, s'ils ne sont pas portés au dictionnaire, sont vite oubliés. Je crois me rappeler que l'académicien Jean Dutourd a écrit un

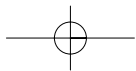
jour qu'un nouveau mot doit faire ses preuves pendant cinq ans (ou était-ce dix ?) avant d'être accepté dans la langue.

La question qui se posera alors sera : « Sur quels critères un mot peut-il être accepté ? » Je répondrai tout de suite qu'il faut se référer à sa racine, à son étymologie. Le français est une langue latine. Si donc le mot a une racine latine, il est « acceptable ».

Sinon, mieux vaut essayer d'inventer celui qui conviendrait. Parfois la question se pose de façon urgente, comme, par exemple, avec le développement de l'informatique. On s'est trouvé confronté à des mots venus des États-Unis, tels que *computer, hardware* et *software*. Si *hardware** et *software* n'avaient pas de lien avec la langue latine et ne pouvaient être adaptés, il n'en était pas de même en ce qui concernait *computer*, qui vient du latin *computare*. On aurait pu (pour simplifier les communications entre pays) franciser ce mot, comme l'ont fait les Allemands, les Italiens. Mais non, il fallait être **français**, faire preuve d'originalité. Il en allait de même en ce qui concerne le « fax ». Certains puristes voudraient que l'on dise *télécopie*. Pourtant *fax* vient du latin. C'est l'abréviation de *fac simile*. Il est même plus facile de dire « faxer » que « envoyer une télécopie ».

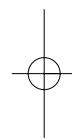
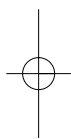
Il est certes très amusant d'inventer des mots et, en le faisant, on doit avoir l'impression d'acquérir une certaine notoriété. L'APFA**





- 13 -

s'y est employée avec beaucoup de conviction, mais était-il bien nécessaire de remplacer *marketing* par *mercatique*, *hard discount* par *maxidiscounte* (quand il aurait suffi de dire « remise maximale » ou « ristourne maximale »), ou de chercher des termes alambiqués comme « coche de plaisance » pour traduire *houseboat*, quand le terme « péniche aménagée » (ou habitée) aurait été adéquat ?



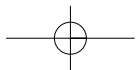
Chercher le mot juste devrait être notre objectif, et pour cela, comme je l'ai déjà dit, il faudrait retourner aux sources, à la source, c'est-à-dire au latin.

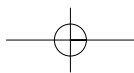
Janet RAFFAILLAC

* Le mot *hardware* existait déjà dans la langue anglaise ; il signifiait « quincaillerie » ; *software* a été inventé par analogie (*soft*, doux, étant le contraire de *hard*, dur).

** Actions pour promouvoir le français des affaires.

NDLR : *Ordinateur* (du latin impérial *ordinator*) est un vieux mot, attesté en français à la fin du XV^e s. ; c'était « celui qui met de l'ordre », « celui qui organise ». *Computeur* (de *computare*, « compter ») n'a pas réussi à s'imposer en France. Le vocabulaire semble se répartir de deux façons : certains pays (Italie, Pays-Bas, Danemark, Allemagne...) s'alignent sur les anglophones, qui le considèrent comme une *machine à calculer* (*computer*, « calculatrice ») ; d'autres (France, Espagne, Norvège, Suède...), le voyant comme un *appareil pour trier, traiter des données*, lui donnent un nom signifiant à peu près *organiseur de données* (*ordinateur*, *ordenador*, *datamaskin*, *dator*...).





- 14 -

QUAND LE RÊVE S'IMPOSE

Écoutez-vous, à l'occasion, les résultats des matchs de football à la radio ? Est-ce l'effet des troisièmes mi-temps ? Je ne sais. Mais aujourd'hui, pour l'anecdote, notons que les commentateurs ont perdu deux verbes. En effet, on ne *gagne* plus, on ne *perd* plus : on s'impose ! Et il faut voir comment : « Gueugnon s'impose à Laval, un but à zéro » ! Voilà qui est imposant. Mais il faut comprendre un homme de radio : ce serait vraiment trop bête d'employer des verbes aussi simples, de dire qu'une équipe a *gagné* ou *perdu*... C'est tellement plus chic de s'imposer... surtout lorsqu'il s'agit de faire rêver.

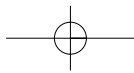
Car c'est un autre tic de nos médias sportifs, une opinion qui ne supporte aucune réplique : le football fait rêver... la France entière ; l'équipe de Marseille gagnant la coupe d'Europe, au dire des commentateurs, nous a fait rêver !

On raconte qu'une dame demandait un jour au champion d'échecs Yuri Kasparov si la pratique du jeu d'échecs développait l'intelligence. Y. Kasparov aurait fait cette réponse, pleine d'intelligence au demeurant : « Oui, madame, jouer aux échecs développe l'intelligence... des échecs ». Fort de cette prudence, ne pourrait-on pas demander aux journalistes et autres commentateurs sportifs de considérer que le football ne fait rêver... que ceux qui aiment le football ? Que voulez-vous, pour ma part, je préfère le rugby.



Bertrand Marie FLOUREZ

CHAQUE AUTEUR OU ADHÉRENT
CITÉ DANS LA REVUE
REÇOIT DEUX EXEMPLAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE *DLF*,
À TITRE DE PROMOTION.



LA LANGUE CLASSIQUE

Dans ce court extrait d'*Une autre histoire de la littérature française**, vous reconnaîtrez le style et l'esprit de synthèse de Jean d'Ormesson.

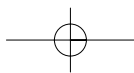
« *L'instrument de ce miracle, c'est la langue française classique. Elle est encore toute jeune. Dans son usage courant, sous sa forme policée, elle n'a guère plus de cent ans. Plus encore que Malherbe, beaucoup plus qu'Honoré d'Urfé, et tous les précieux et précieuses réunis, et Guez de Balzac dans ses lettres, deux écrivains immenses forgent l'outil de la langue : Corneille avec ses vers, Pascal avec sa prose. L'un et l'autre, très différemment, unissent étroitement le fond et la forme. L'un et l'autre donnent à la langue sa souplesse et sa hauteur. L'un et l'autre rendent possible tout ce qui les suivra. Ils sont, à eux deux, les vrais créateurs de notre langue classique et ils la hissent, d'emblée, à une vertigineuse altitude.*



La société, le théâtre, la langue conspirent à l'établissement d'un certain nombre de règles qui se confondront avec le classicisme : les règles de la grammaire, auxquelles Vaugelas attachera son nom, les trois règles de l'unité d'action, de temps, de lieu, destinées à accroître la vraisemblance et la clarté, les règles surtout de la bienséance et de la dignité. La littérature classique est écrite par d'honnêtes gens pour l'honnête homme. »

Jean d'ORMESSON
de l'Académie française

* Éditions Nil, 1997, 300 p., 129 F (p. 49).



- 16 -

**JEU-CONCOURS : « TEXTE À FAUTES »
CORRIGÉ COMMENTÉ**

Avant de présenter le corrigé du « texte à fautes » paru dans le numéro précédent de *DLF*, il nous faut remercier, naturellement, les nombreuses personnes qui se sont prêtées à ce jeu, en accompagnant souvent leur réponse d'un petit mot sympathique.

Rappelons que ce type de compétition-jeu ne peut être envisagé que si l'on restreint le nombre des ouvrages de référence, et, cela, en ne prenant en considération que des dictionnaires contemporains usuels. Autrement, le nombre des variantes et des discordances rendrait impossible, quasiment, l'élaboration d'un texte...

On ne peut considérer comme fautifs, donc, que les graphies non mentionnées en leur dernière édition par le *Petit Larousse illustré* ou par le *Petit Robert I*, et les accords complètement illogiques.

*
* *

Texte corrigé :

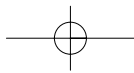
« *Saint Pierre, avec nous !* »

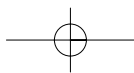
Sur *pied* dès l'aube sans qu'il *fût* besoin de *réveille-matin*, gamins et adolescents, après un *déjeuner* bâclé en *cinq sec*, s'agglutinent au coude à coude devant les grilles verrouillées du lycée Jules-Ferry, en réclamant le concierge sur l'air des lampions.

Ce brouhaha tonitruant, d'où s'échappent des vociférations *suraiguës* et de nombreux *lazzis* frondeurs, perturbe, quoique *prévisible*, les commerçants voisins. La joaillière, déboussolée, prend un lapis-lazuli pour un rubis balais, tandis que l'*écailler* se coupe en ouvrant des *belons* récalcitrants...

Victime d'un *incoercible* éternuement, le professeur de finno-ougrien s'étrangle, déclenchant le *fou rire* des *maire*, conseillers municipaux et autres personnalités de la commune venus assister à la rentrée scolaire.

Lorsque le concierge, muni de son énorme trousseau de clés où





- 17 -

figurent deux passe-partout, apparaît enfin derrière les grilles havane — que certains qualifient de *bistre** —, les vivats et les hourras jaillissent de cette joyeuse compagnie où l'on compare l'arrivant au portier du paradis, et mille et une fois retentit le cri de : « *Saint Pierre*, avec nous ! ».

*
* *

Commentaires

Saint Pierre : les mots *saint* et *sainte* s'écrivent sans majuscule initiale lorsqu'ils désignent une personne canonisée par l'Église, et il n'y a pas de trait d'union (*Ils invoquèrent saint Michel ; c'est à Lyon que sainte Blandine subit le martyre ; saint Crépin est le patron des cordonniers*).

Il en est de même quand il s'agit de la représentation de ces saints personnages : tableau, sculpture (*le saint Matthieu en marbre de l'église Saint-Mathieu ; la sainte Madeleine de ce tableau de la Renaissance*).

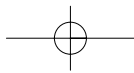
Unique exception : traditionnellement, on met toujours une majuscule à *Saint Louis*, ce qui n'entraîne pas pour autant de trait d'union. On peut penser que cet usage est dû à la vénération portée au roi Louis IX, et au fait que cela est ressenti comme un surnom historique.

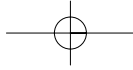
Mentionnons aussi, par acquit de conscience, le *S* majuscule de : *la Sainte Vierge* (sans trait d'union).

Évidemment, la majuscule à *Saint (Pierre)* s'imposait ici, puisqu'il s'agissait du premier mot du titre.

sur pied : avec le sens d'« être levé », d'« être rétabli », d'« être debout », c'est là une expression figée au singulier (*les blessés légers sont sur pied ; les athlètes étaient sur pied dès 6 heures*).

Autres expressions où *pied* demeure au singulier : *aller à pied, traverser à pied sec, avoir pied* (dans l'eau), *avoir bon pied bon œil, course à pied, perdre pied, être en pied* (dans une entreprise), *mettre à pied* (quelqu'un), *lâcher pied, être au pied de l'échelle, attendre de*





pied ferme, être au pied du mur, mettre sur pied (= organiser), donner un (des) coup(s) de pied...

sans qu'il fût : *sans que* est toujours suivi du subjonctif (*il ne se passe pas de jour sans qu'il pleuve ; sans que personne puisse s'y opposer*). Il ne faut pas employer de *ne* explétif après *sans que* : il est inutile, voire carrément fautif quand *sans que* et *non sans que* sont en tête de phrase (*sans qu'on le lui ait demandé, elle a écrit au préfet*).

réveille-matin : l'orthographe du synonyme *réveil* (pluriel : *des réveils*) ne doit pas inciter à écrire « réveil-matin », graphie qui n'existe pas ! *Réveille-matin* est un mot composé invariable formé de la forme verbale invariable *réveille* (de *réveiller*) et du nom *matin*. Il faut comprendre que c'est un ustensile qui « réveille le matin ».

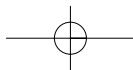
déjeuner : *déjeuner* (verbe ou nom masculin) n'a pas l'accent circonflexe qui subsiste dans *jeûner*... Un moyen mnémorique intéressant pourrait alors consister à dire : « Si l'on *jeûne*, on ne *déjeune* pas ! ». En revanche, le mot *dîner* a un accent circonflexe sur le *i*.

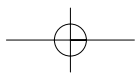
Les dictionnaires usuels sont partagés sur le nom composé *petit [-] déjeuner*, que certains écrivent avec un trait d'union.

en cinq sec : il convient de noter l'orthographe de cette expression adverbiale à l'origine inconnue, du moins controversée — expression usitée à un jeu de dés, à un jeu de cartes (au jeu de l'écarté, on a l'expression « jouer en cinq secs », c'est-à-dire jouer en une seule manche de cinq points)... ?

En tout cas, dans l'emploi adverbial signifiant « rapidement », ce qui était le cas ici, *sec* est invariable.

suraiguës : les deux dictionnaires de référence donnent exclusivement la graphie avec tréma sur le *e*, sans tenir compte des propositions de modification de l'orthographe avancées il y a quelques années, mais qui n'ont jamais été ratifiées officiellement (la publication dans la partie « documents administratifs » du *Journal*





– 19 –

officiel n'a aucune valeur légale contraignante).

prévisible : l'analyse fait ressortir que c'est le brouhaha qui était prévisible, et non les commerçants...

écailler : le nom désignant la personne qui ouvre des fruits de mer, des huîtres, et qui les vend, est un homographe du verbe *écailler* (= dépouiller de ses écailles ; faire tomber en écailles... ou : ouvrir des huîtres). Il n'y a pas de *i* derrière les deux *l*, contrairement à ce que l'on a dans *joaillière*.

belon : nom le plus souvent féminin — mais le *Petit Robert* mentionne dès l'entrée, et sans condamner le moins du monde cet emploi, que le mot est parfois masculin, ce qui légitime *récalcitrants*. On ne pouvait pas, dès lors, on ne devait pas compter comme fautif l'accord au masculin de *récalcitrants* !

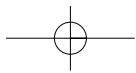
La (le) *belon* tire son nom du petit fleuve côtier breton le *Bélon* — ou *Belon*. L'accent aigu fut autrefois l'usage pour ce nom de cours d'eau ainsi que dans les noms de lieux comportant ce nom de fleuve. Aujourd'hui, il y a encore flottement, puisque le *Petit Larousse illustré* mentionne toujours la double graphie en entrée pour ce fleuve, alors qu'il ne donne qu'une orthographe pour la commune ostréicole de *Riec-sur-Belon*, de même que pour le nom commun *belon*, où il est dit que l'huître doit son nom au *Belon* (une seule graphie)...

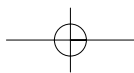
En ce qui concerne l'huître, les ouvrages de référence donnent tous deux *belon*.

incoercible : le *o* et le *e* qui le suit ne sont pas liés, collés.

fou rire : cette expression s'écrit sans trait d'union.

maire : on parle ici des différentes personnalités de LA commune... Donc, la logique devait conduire à écrire *maire* au singulier. On ne peut accepter le remplacement de *maire* par *mères* : les mères de famille sont certes très respectables, mais ne font pas pour autant





– 20 –

partie de ce qu'on appelle les « personnalités » d'une ville.

***bistre** : ce mot est un nom masculin désignant une couleur jaunâtre préparée à partir de la suie. Des grilles *bistrées* (vrai adjectif) ont la couleur DU bistre. *Idem* pour des *grilles* [qui ont la couleur du] *bistre*...

Tout comme des mots tels que *havane, cerise, saumon, orange, acajou, pastel...*, *bistre* est un nom employé comme adjectif de couleur, et doit rester invariable. Toutefois, il y a un problème avec le *Petit Robert I*, qui, quoique ne donnant aucun exemple au pluriel, ne dit pas — contrairement à tous les autres dictionnaires — que *bistre* est un adjectif invariable... alors que le *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite* de la même maison Robert, dans sa dernière édition comme dans les précédentes, mentionne bien *bistre* dans les adjectifs de couleur invariables !

On peut donc supposer qu'il y a une petite bévue dans le *Petit Robert I*. Cependant, des correspondants ont pu être influencés par cet ouvrage à juste titre considéré comme fiable, et estimer que « *bistres* » était licite. Nous « neutralisons » alors ce mot...

Saint Pierre : pas de trait d'union (voir plus haut).

*

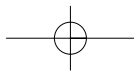
* *

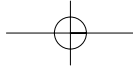
Il ne fallait pas compter comme fautes :

Le trait d'union à Jules-Ferry : on doit mettre des traits d'union aux noms propres d'édifices, aux noms de voies publiques, car il ne s'agit pas (plus) des noms propres de personnes (*l'avenue Victor-Hugo, le lycée Saint-Louis, la rue Claude-Bernard, l'avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, l'église Saint-Paul, le boulevard Charles-de-Gaulle...*).

Le s de lazzis : cette graphie « à la française » est en concurrence avec le pluriel italien *lazzi*. La lexicalisation (l'entrée dans les dictionnaires usuels) étant déjà ancienne, nous prônons le pluriel francisé, mentionné par les dictionnaires au moins à égalité avec le pluriel italien.

Le masculin de venus : opter pour le féminin pluriel serait nier au





- 21 -

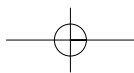
maire et aux conseillers municipaux la qualité de personnalités locales, qui, de plus, seraient donc là par hasard et non pour assister à la rentrée scolaire... Cela ne semble pas très logique.

En outre, le masculin de *venus* s'appuie sur la construction de la phrase : « des maire, conseillers généraux ET AUTRES personnalités ». Il n'y a pas « et d'autres », ni « et des autres ».

De toute façon, il n'est pas possible de voir en *venus* masculin pluriel une faute d'accord. Donc, il ne fallait pas compter là une erreur ! C.Q.F.D.

Toutes les réponses sont de qualité, voire excellentes, et les concurrents sont « dans un mouchoir ». L'établissement du classement exige alors une lecture-correction minutieuse, qui nous contraint à reporter la publication du palmarès dans le prochain numéro de *DLF*.

Jean-Pierre COLIGNON



– 22 –

MADAME LA MINISTRE ?

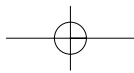
Nous présentons ce texte de M. Paul Teyssier, professeur émérite à la Sorbonne, parce qu'il développe des arguments intéressants, qui incitent à la réflexion.

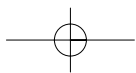
Nous rappelons qu'en règle générale les articles de cette revue n'engagent que leur auteur.

Le vocabulaire des métiers et des fonctions pose en français contemporain un délicat problème. Les grammaires enseignent que certains noms fonctionnent aux deux genres, comme *le boulanger — la boulangère* ou *le concierge — la concierge*, et d'autres seulement à un seul genre, qui est en général le masculin, comme *le professeur* ou *le ministre*, mais qui peut aussi être le féminin, comme *la sentinelle* ou *la vigie*. Bornons-nous à *professeur* et *ministre*. Les mêmes grammaires expliquent que *le boulanger — la boulangère* et *le concierge — la concierge* dénotent à la fois la fonction et le sexe, alors que *le professeur* et *le ministre* dénotent seulement la fonction, et non le sexe. De là *madame la boulangère* et *madame la concierge*, mais *madame le professeur* et *madame le ministre*.

Cette différence de traitement entre deux catégories de noms qui appartiennent à un unique champ lexical provoque chez les usagers du français une impression d'inconfort, voire de gêne. Et il peut en résulter des situations assez plaisantes : si par exemple *madame le ministre* attend un enfant, et que je veuille parler d'elle sans employer le mot *madame*, devrai-je dire que *le ministre est enceint* ? Et, après l'heureux événement, devrai-je dire que *le ministre est devenu mère* ?

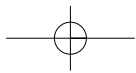
Il faut, pour prendre la vraie mesure de ce problème, l'envisager selon la double perspective du temps (l'évolution historique du français) et de l'espace (la place du français dans la famille des langues romanes). Voici, de ce point de vue, ce qu'on peut dire :

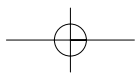




Toute l'évolution séculaire du français, ou, comme on dit, sa « dérive », l'a conduit à abandonner beaucoup des signes situés à la fin des mots (*en aval*), comme les désinences grammaticales ou les suffixes lexicaux, et à les remplacer par des signes placés avant les mêmes mots (*en amont*), comme les déterminants (articles, possessifs, démonstratifs, certains adjectifs, etc.) ou les préfixes. Les autres langues romanes ont suivi le même chemin, mais plus lentement ; elles ont moins évolué que le français. Il en résulte des différences structurales importantes. Voyez par exemple l'expression du pluriel : l'espagnol, le portugais et l'italien diront respectivement *tengo libros*, *tenho livros* et *ho libri* (à côté, d'ailleurs, de *ho dei libri*), alors que le français ne peut dire que *j'ai des livres*. Il a dû obligatoirement créer **en amont** un pluriel à *un*, qui est *des*, en raison de la disparition, **en aval**, de la désinence *-s* dans la langue parlée. De même dans le système du verbe : le français dit *ils chantent*, sans pouvoir se passer de *ils*, alors que les trois autres langues peuvent se contenter de *cantan*, *cantam* et *cantano*. C'est pour la même raison que le français n'emploie plus guère les suffixes diminutifs et augmentatifs qu'il possédait en grand nombre autrefois, alors que les trois autres langues les ont intégralement conservés. Il les remplace volontiers par des adjectifs situés avant les mots ; ainsi, à côté de *una viejita*, *uma velhinha* et *una vecchietta* on aura en français une *petite vieille* ; de même à côté de *palabrota*, *palavrão* et *parolaccia* on aura *un gros mot*. Bref, le français contemporain répugne à la dérivation.

Le problème posé par le vocabulaire des métiers et des fonctions doit être envisagé comme un cas particulier de ce phénomène très général. Il résulte d'une tendance qui est à l'œuvre depuis des siècles. Pendant longtemps, dans ce champ lexical, le français a utilisé librement les désinences grammaticales et les suffixes pour fabriquer des féminins (*boulangier* — *boulangère*, *éducateur* — *éducatrice*). Mais





aujourd'hui, alors que les femmes peuvent exercer la plupart des métiers réservés autrefois aux hommes, la langue, paradoxalement, n'admet plus avec la même facilité cette forme de dérivation. L'espagnol, le portugais et l'italien, au contraire, la conservent. On trouve par exemple dans ces langues les féminins *una profesora*, *uma professora* et *una professoressa*, alors que le français possède seulement le masculin : *un professeur*. On trouve de même les féminins *escritora* (espagnol et portugais) et *scrittrice* (italien), à côté du masculin *écrivain*, unique forme possible en français.

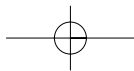
Quelles sont, dans ces conditions, les perspectives d'avenir ?

Certes, on peut maintenir la règle actuelle dans toute sa rigueur. Mais, à notre avis, la tendance à l'unification du champ lexical dont il s'agit est si forte qu'elle emportera toutes les barrières, et que le français se forgera, malgré les grammairiens, les féminins dont il manque. La formation de ces féminins nouveaux, qui est en somme un phénomène d'analogie, a déjà commencé, et l'on peut, dans sa progression, définir un certain ordre :

1. Introduction des féminins dans les noms en *-e*. C'est la solution la plus simple, qui est déjà largement pratiquée, ces féminins étant identiques aux masculins dans l'écriture et dans la prononciation. Ex. : *le ministre* — *la ministre*, *le juge* — *la juge*.

2. Introduction des féminins en *-e* dans les adjectifs ou participes passés substantivés. Autre solution facile, l'adjonction de *-e* modifiant la graphie, mais non la prononciation. Ex. : *le député* — *la députée*, *l'apprenti* — *l'apprentie*.

3. Introduction des féminins en *-e*, même s'il en résulte une modification de la prononciation (on articulera en effet, au féminin, une consonne qui est muette au masculin). Cette solution est encore possible, et elle est d'ailleurs avalisée par l'Académie française, qui a accepté *artisane*, *avocate*,



– 25 –

pharmacienne, etc. On pourrait donc l'étendre à d'autres cas, par ex. *magistrat* — *magistrate*, *chirurgien* — *chirurgienne*, *banquier* — *banquière*...

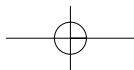
4. Remplacement du suffixe masculin par un suffixe féminin. Cette solution est possible quand un usage bien établi l'autorise. L'Académie a accepté, par exemple, *aviateur* — *aviatrice* et *facteur* — *factrice*. Certains écrivains plus audacieux disent : *sculpteur* — *sculptrice* ou même *sculpteuse* (voir Grevisse, *Le Bon Usage*).

5. Maintien de la forme masculine, mais en l'étendant au féminin. Ex. : *le professeur* — *la professeur*. Cette solution existe dans la langue populaire, ex. : *le prof* — *la prof*, ou dans la langue normale, mais en dehors de ce champ lexical, ex. : *un enfant* — *une enfant*. Cette innovation, qui est en accord avec les tendances profondes de la langue (transfert de la marque du genre de l'aval vers l'amont) ne saurait être récusée si l'usage la banalise.

Il faut donc, à notre avis, accepter qu'on dise et qu'on écrive *madame la ministre*, car l'habitude s'en répand et l'évolution naturelle de la langue y conduit inexorablement. Il faut ensuite observer attentivement l'apparition éventuelle des autres innovations qu'on vient de décrire, et les adopter si l'usage s'en généralise. Une nouveauté largement acceptée, et qui continue une très ancienne évolution, va nécessairement dans le bon sens.

Paul TEYSSIER

**La date d'échéance de votre abonnement
est inscrite
sur l'étiquette de routage de votre revue.
Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons,
de renouveler votre adhésion et votre abonnement.**



PRONOMS EN FOLIE

Scène de classe :

- *M'sieur, on m'a pris ma gomme ;*
- *On, pronom imbécile, qualifie celui qui l'emploie.*

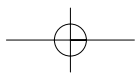


Nous n'avons jamais compris, mes camarades et moi, pourquoi le directeur de notre école avait une telle aversion pour ce petit mot de deux lettres. Peut-être eût-il préféré entendre « j'ai perdu ma gomme », ou « je ne retrouve pas ma gomme », la disparition du précieux objet étant plus vraisemblablement due

au manque d'ordre du plaignant qu'aux conceptions très élargies d'un de ses condisciples sur la notion de propriété. Sans relâche, il s'acharnait à reléguer le pronom honni dans le clan des proscrits, ne se privant cependant pas de nous le faire inclure dans la conjugaison, dès que nous penchions nos fronts studieux sur les verbes irréguliers (*à tous les temps de tous les modes et à toutes les personnes*), tel *aller*, ce forban qui fait semblant d'appartenir au premier groupe avec sa terminaison en *-er*, alors qu'il n'y a pas plus irrégulier que lui : *Je vais, j'allais, j'irai !*

Retournons à notre pronom indéfini. Dans son rôle normal, où il est mis pour « quelqu'un », « une personne indéterminée », il commande le masculin singulier : *On se sent vraiment petit devant tant de splendeur*. Remplaçant *tu* ou *vous*, il donne le genre de la (des) personne(s) à qui l'on s'adresse : *Alors, ma petite Sylvie, on est contente ? Eh bien, mesdames, on est prêtes ?* (parfois aussi : *sommes-nous prêtes ?*, bien que celui qui interroge ne soit pas compris dans l'action).

Il reste cet insolite *on* populaire qui, dans la langue courante, s'est indûment substitué au collectif *nous*, première personne du pluriel. Sans forcément lui donner leur approbation, les grammairiens, constatant la coutume, l'ont codifiée ; il se comporte exactement, en



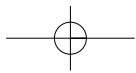
- 27 -

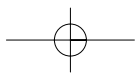
ce qui concerne le genre et le nombre, comme le pronom qu'il remplace : *Mon frère et moi, on est enchantés de nos vacances — Nous, les filles, on est les plus fortes*. N'oublions quand même pas qu'il appartient à un registre très familier, en principe exclusivement oral.

Nous, indigènes du pays hexagonal, possédons des pratiques linguistiques propres à dérouter les étrangers. Par exemple, nous avons créé un pluriel de *on* (le vrai, pas l'autre), en redéfinissant l'usage de *ils* : *Ils vont encore augmenter le prix de l'essence — Ils ont mis un STOP au carrefour — Ils nous embêtent avec leurs feuillets américains... (On va augmenter le prix de l'essence ne sonnerait pas juste, il s'agit ici de dénoncer la responsabilité partagée d'une malversation ; quant à on nous embête avec ses feuillets, c'est franchement hilarant)*. Certaines gens, ignorant la deuxième personne, vous parlent à la troisième. Quand j'étais enfant, nous avions près de chez nous une vieille femme qui tenait commerce (elle devait bien avoir dans les quarante ans !). Lorsque j'allais, sur l'injonction paternelle ou maternelle, faire les courses *chez Bouti*, elle s'adressait ainsi à moi :

- *Qu'est-ce qu'il lui faut ?*
- *Trois kilos de pommes de terre.*
- *Il préfère des grosses ou des moyennes ?*
- *Des moyennes.*
- *Et il a besoin d'autre chose ?*
- *Non, madame.*
- *Il n'a qu'un gros billet ? Alors, il reviendra me payer demain avec la monnaie. (Se tournant vers une cliente) : Qu'est-ce qu'elle veut ?...*

Jacques PÉPIN





DE L'ELLIPSE

Rangée dans les figures de construction, l'ellipse consiste à supprimer un ou plusieurs mots nécessaires, en principe, à la compréhension parfaite de la phrase, mais sous-entendus. Cette économie de moyens ne vise qu'à atteindre la qualité d'une expression forte de sa concision, comme le prouve, extrait d'*Andromaque*, le vers fameux de Racine souvent cité pour sa valeur lapidaire et démonstrative :

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?

Qui, en effet, ne verrait que ce bel alexandrin tire sa puissance de sa sobriété, de sa rapidité, voire de sa hardiesse ? Par un remarquable recours à l'ellipse, Hermione parvient — en n'employant que douze syllabes — à convaincre Pyrrhus d'un amour sans limites.

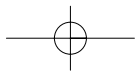
Je voudrais, pour répondre plus précisément à M. Bernard Bergerot, de *Paris*, qui la conteste, défendre la cause de l'ellipse du sujet et du verbe *être* après les conjonctions *parce que* ou *puisque*. « Les hommes du peuple se mirent à porter le pantalon, moins onéreux que la culotte, parce que moins difficile à confectionner. » Au nom de quelle règle pourrait-on reprocher à l'auteur de cet énoncé, qui s'est débarrassé de *il est*, le tour elliptique donné à la subordonnée ? Je pense, au contraire, qu'il mérite notre approbation pour avoir supprimé de la proposition concernée deux mots bien inutiles, évitant ainsi la lourdeur du style sans créer la moindre ambiguïté.

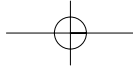
« Le puritanisme est faux parce que contraire à la nature humaine », écrit André Maurois (*Mes songes que voici*).

« Voilà l'histoire d'un homme autrefois heureux parce que sage, aujourd'hui malheureux, très malheureux parce que fou », enchérit Claude Farrère (*Les Civilisés*).

« Orgeron, professeur d'espagnol, mais français, puisque né en Gascogne, avait fait éditer un recueil... », trouve-t-on sous la plume de Francis Jammes (*L'Antigyde*).

De quel droit, en vertu de je ne sais quel purisme, se permettrait-on de critiquer ces écrivains reconnus, pour avoir usé d'un procédé ne





– 29 –

visant qu'à l'allégement et à l'élégance de la phrase, qui, par d'heureux raccourcis, gagne en qualité d'expression ?

Bien avant eux, et plus hardiment qu'eux, n'est-ce pas Corneille qui mit ce vers dans la bouche de Rodrigue :

« *J'en cache les deux tiers aussitôt qu'arrivés* » ?
(*Le Cid*, IV, 3, v. 1263).

Jean TRIBOUILLARD

ASPIRONS À MOINS DE H

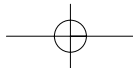
Avez-vous remarqué comme les chiffres attirent les *h* aspirés* ? Non ? Alors, écoutez bien. Même les intervenants les plus distingués de nos émissions de radio les plus sérieuses esquivent des liaisons qu'ils jugent probablement dangereuses, car l'inconnu fait toujours peur, même l'orthographe. Certains responsables de l'enseignement, au plus haut niveau, manient « la *h* aspirée » comme des bûcherons.

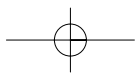
Ainsi, on ne dit pas *cent t-élèves*, pas plus que *trois cents z-élèves*, mais « cent hélèves » et « trois cents hélèves ».

Mais enfin, c'est hincroyable ! Et si ce n'est pas hincorrect, c'est par trop hinsolite. À défaut d'aspirer à l'orthographe — ou à l'orthoépie —, on aspire à l'*h*, comme dans houate, la malicieuse, qui a volé son *h* à *coton ydrophile*.

Christian HERSAN

* Ou plutôt *h* d'hiatus, comme nous l'expliquait Jacques Capelovici (*DLF* n° 186, p. 20).





– 30 –

DRÔLES DE PLAQUES

J'ai un grand nombre d'amis d'origine étrangère, et c'est à eux que je dois mon amour pour la langue que je parle.

J'aime leurs questions, souvent simples et directes, qui traduisent leur étonnement devant ce qu'ils considèrent comme un illogisme d'une langue française dont ils aimeraient bien pouvoir dénouer certains mystères.

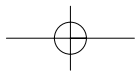
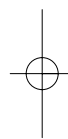
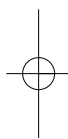
Il y a déjà quelque temps, je m'étais surpris à rectifier spontanément les propos d'un de mes interlocuteurs, venu d'un pays du Nord de l'Europe et qui me relatait sa visite de la *tour d'Eiffel*. C'est lorsque je lui ai rappelé, avec une masse de preuves à l'appui de mes dires, qu'on disait *tour Eiffel*, que je me suis rendu compte que je m'engageais sur une voie particulièrement dangereuse, puisque j'ignorais totalement dans quel borbier elle allait me conduire.

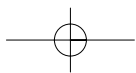
Les premiers pas furent convaincants, voire encourageants, et m'assurèrent quelques succès faciles : c'est ainsi que j'ai pu avec une aisance de professionnel lui expliquer, entre autres exemples, que le *Bergère* des Folies-Bergère ne prenait pas de *s* puisqu'il s'agissait bien d'un nom propre, et non d'un adjectif comme on pourrait le penser. Mais là où j'ai commencé à me trouver à court d'arguments, c'est lorsqu'il m'a fallu expliquer pour quelles raisons le *de* avait disparu. Certes, on le trouve (à Paris tout au moins) parfois remplacé par un *à* qui fait hurler les puristes : *la Butte-aux-Cailles*⁽¹⁾, *la Fontaine-à-Mulard*, etc., mais il est de fait que son usage a aujourd'hui de moins en moins cours.

Quand il s'agit des noms de rues, on baigne dans ce qui me semble bien être l'illogisme le plus absolu. Mes exemples sont parisiens, mais j'ai pu constater que partout ailleurs en France il était possible de relever ce que je pense être une anomalie. On dit *l'avenue de Clichy* (avec toutefois la regrettable tendance à dire et à écrire « place Clichy »), *boulevard de Sébastopol*, *avenue de l'Opéra*⁽²⁾, mais pourquoi dit-on *rue Balzac*, *place Pigalle*, *place Charles-de-Gaulle* ?⁽³⁾

Reconnaissons en outre qu'il existe un léger flottement dont la cause m'échappe totalement, et qui concerne la particule *de* qui précède certains noms propres, car s'il existe bien une *rue de Sévigné*, une *rue de La-Tour-d'Auvergne*, un *boulevard de La-Tour-Maubourg*, il y a par contre une *rue La Fontaine* et une *rue Lafayette*, et la liste de ces amputations n'est certainement pas exhaustive.

Pourquoi le *de* réapparaît-il comme par enchantement lorsque, devant





– 31 –

le nom propre, il est fait mention d'une profession ou d'un grade ? On trouve une *rue du Docteur-Laurent*, de *l'Agent-Bailly*, de *l'Interne-Loeb*, une *avenue du Maréchal-Lyautey* ou du *Maréchal-Gallieni* alors que nous sommes abreuvés de boulevards *Kellermann*, *Davout*, *Mortier*, *Sérurier* et autres maréchaux d'Empire. Mais la notion de grade et de profession n'est pas retenue lorsqu'il s'agit d'un saint ou d'une sainte : il y a une *rue Sainte-Anne*, un *boulevard Saint-Michel*, une *rue Saint-Denis*, etc., et si nous trouvons une *rue de Saint-Quentin* ou une *porte de Saint-Cloud*, c'est qu'il ne s'agit plus ici de personnes sanctifiées, mais plus modestement de communes.

J'avais pensé un instant que la suppression du *de* avait pour but de raccourcir le libellé des adresses, mais j'ai tout de suite abandonné cette hypothèse, lorsque j'ai vu dans mon quartier apparaître une *rue des Frères-d'Astier-de-la-Vigerie* et que j'ai appris qu'il avait existé un *square des-Écrivains-Combattants-Morts-pour-la-France*⁽⁴⁾. La question reste donc pendante, et j'attends que quelqu'un ait la bonté d'éclairer ma lanterne⁽⁵⁾.

Gérard CONTE



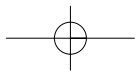
(1) *Cailles* n'a rien à voir avec le petit oiseau de passage à plumage grivelé (Littre). Il s'agit de la déformation orthographique du nom d'une famille (Caille) qui possédait autrefois ce terrain dans le sud de Paris.

(2) Mais on doit dire *place Vendôme* !

(3) Essayez d'expliquer à un étranger pourquoi on pouvait dire naguère *place de l'Étoile*, alors qu'aujourd'hui on ne peut pas l'appeler *place de Charles-de-Gaulle* !

(4) On ne sait plus très bien pour quelles raisons cette fort honorable profession a pu bénéficier d'une telle distinction. Il n'y a pas, que je sache, de voies publiques (ou même privées) qui perpétuent le souvenir des cultivateurs, garçons coiffeurs ou bouchers combattants. Et pourtant, ils la mériteraient bien eux aussi. *Sic transit gloria mundi*.

(5) Une ultime question : pourquoi éclaire-t-on une lanterne ? C'est elle qui doit éclairer, non ?
NDLR : Dans le prochain numéro, Jacques Pépin répondra aux questions posées ici.



PETITS MOTS POUR NE RIEN DIRE

Quand je vivais en Angleterre, il y a de cela bien des années, j'étais frappé et, pour tout dire, quelque peu agacé par tous ces petits mots qui revenaient sans cesse dans la conversation, et dont je ne voyais pas l'utilité, tels que : *I mean* (je veux dire), *you see* (vous voyez), *you know* (vous savez), etc.

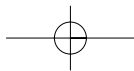
Ce n'était pas que nous manquions chez nous de ces espèces de parasites du langage, entre lesquels trônait le *n'est-ce pas*, né certes d'une excellente disposition d'esprit (je ne suis pas sûr de ce que j'avance, seriez-vous d'un autre avis ?), mais qui, sous ses formes ratatinées (« spas ? », « pa ? ») s'était mis chez certains à pulluler comme la vermine. Je ne les entends plus guère, peut-être parce que l'Angleterre ou les États-Unis, là encore, ont fait école. Je connais de fort honorables personnes, qui ne peuvent littéralement pas enfilez dix mots, parfois moins, sans glisser un « je veux dire » («

j'v'di ») (eh ! dites donc un bon coup et ne voulez pas tant), un « voyez-vous », un « vous savez », etc.



Plus troublante est l'habitude qu'ont prise certains hommes politiques, sont-ils interrogés par un journaliste à la télévision, de commencer toutes leurs réponses par « Écoutez », comme si l'on ne leur posait une question que pour rêver à autre chose. Ce qui donne fort à penser sur

la capacité d'écoute d'un prochain qui vous met en demeure de répondre « vite », « très vite », « en quelques mots » (leitmotiv des interviewers), pressé qu'il est lui-même de s'exprimer à son tour, soucieux peut-être de ne pas perdre le fil de sa préoccupation et des questions à venir.



– 33 –

D'autres préfèrent terminer leurs phrases, de préférence celles où ils ont fait preuve d'énergie et d'une manifeste clairvoyance, par un « Bien ! » appuyé, qui peut certes passer pour une façon d'articuler avec force le passage à une autre idée (un point à la ligne en somme), mais qui ne saurait non plus laisser de doute, s'il en restait, sur l'excellence du propos.

(Ce *bien !* n'est pas à confondre avec le *bon* de basse extraction ou, pire, le *bon-bê*, qui n'appelle pas autrement de commentaires).

Une petite place mérite aussi d'être réservée au « Si vous voulez » non moins répétitif que le « J'veux dire », et où l'on peut déceler, à côté d'une douteuse humilité, un état pareillement flasque de la pensée. Ainsi qu'à certain « Donc » où l'on chercherait en vain rien qui ressemble à une déduction logique.

Nous ne parlons plus comme Bossuet ou Voltaire, c'est entendu. Tout de même, tous ces tics du langage, besoin de respirer ou rassurants fétiches, ne serait-il pas temps de les balayer un bon coup comme feuilles mortes ?

Michel GUIMBAL

« DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE » ⁽¹⁾

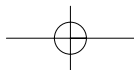
« *La France est un étrange pays : on y plante des fonctionnaires et il y pousse des impôts.* » (E. de Goncourt.)

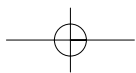
« *Un gentleman est un homme qui ne blesse jamais les sentiments d'autrui sans le faire exprès.* » (Oscar Wilde.)

« *Je ne ferai jamais partie d'un club qui me prendrait pour membre.* » (Citation de Groucho Marx, reprise par Woody Allen.)

Françoise FERMENTEL

(1) Phrase empruntée à Jean Dutourd dans son *Journal des années de peste*.





QUELQUES RÈGLES DE TYPOGRAPHIE

En tant que représentation graphique de la langue et vecteur de l'enseignement dans une société qui privilégie l'écrit, la typographie n'est malheureusement pas considérée à sa juste valeur.

La négligence dont elle est l'objet est due, d'une part, à l'ignorance de nombreux directeurs artistiques et directeurs d'agences de communication, ainsi qu'à la diffusion de règles erronées par les enseignants. D'autre part, notons qu'une grande partie du matériel infographique (logiciels de traitement de texte, polices de caractères) est de fabrication anglo-saxonne, et donc non adaptée à la langue française. Dans ce dernier cas, les carences de la technique sont érigées en règle de bon goût, ce qui est inacceptable.

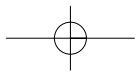
Contrairement à ce qui se passe pour l'orthographe, il n'existe pas de législation, mais des usages, prônés notamment par le Syndicat des cadres et de la maîtrise de la presse et du livre, qui depuis plusieurs décennies édite un *Code typographique*, suivi généralement par l'ensemble des professionnels. Il existe aussi un code typographique connu sous le nom de « Gouriou », du nom de son auteur, et apprécié en particulier du milieu de l'édition. Enfin, depuis peu, l'Imprimerie nationale a édité sa « marche de travail », c'est-à-dire les règles typographiques qu'elle-même suit, et qui recoupe largement le code typographique. Cette institution assure l'impression des actes administratifs et officiels de la République française.

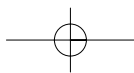
Voici quelques règles essentielles :

- **L'accentuation des capitales (majuscules)**

Selon ce code typographique, « *Les accents, comme la cédille, ont pleine valeur orthographique. Leur absence ralentit la lecture et fait hésiter sur la prononciation, sur le sens même de certains mots.* » Il convient donc de les mettre aussi sur les capitales. Les titrages suivants n'ont pas le même sens s'ils sont ou non accentués :

- LES ENFANTS LEGITIMES DE LOUIS XIV
LES ENFANTS LÉGITIMÉS DE LOUIS XIV
- M. JUPPE CHAHUTE A L'ASSEMBLEE
M. JUPPÉ CHAHUTÉ À L'ASSEMBLÉE





– 35 –

L'accentuation est particulièrement vitale dans l'écriture des patronymes et toponymes. Pensons aux étrangers étudiant le français, ou aux touristes. Est-il nécessaire de leur compliquer la tâche ? Certaines langues étrangères, d'ailleurs, ne peuvent se passer de leurs signes diacritiques. En hongrois, par exemple, trois accents offrent trois prononciations supplémentaires bien distinctes des lettres *o* ou *u*.

Rappelons aussi que les capitales sont accentuées dans le dictionnaire et dans l'annuaire. Elles ne le sont pas sur le Minitel, mais là encore on omet beaucoup trop de choses comme *de* ou *le*, *la*, *les*... (« RUE ASTE » au lieu de **RUE DE L'ASTÉ**).

Cedex étant l'abréviation de *Courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle*, on ne met pas d'accent sur le premier *e*.

• **Les abréviations**

Premier est abrégé : **1^{er}**, *deuxième* : **2^e** (et non « 2^{ème} » ou « 2^{me} »), *première* : **1^{re}** (et non « 1^{ère} »).

1^o, **2^o**, **3^o**... sont les abréviations de *primo*, *secundo*, *tertio*...

Les unités de mesure suivantes : *mètre*, *kilomètre*, *minute* s'abrègent respectivement : **m**, **km**, **min**.

• **Les capitales**

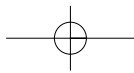
Les noms de mois et de jours n'étant pas des noms propres, ils ne portent pas de majuscules.

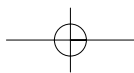
• **Les guillemets**

Les guillemets français s'écrivent : « (ouvrant) et » (fermant). Les signes suivants : “ (ouvrant) et ” (fermant) sont les guillemets anglais, à réserver pour cette langue ou pour l'ouverture d'une seconde citation à l'intérieur d'une première.

Toutes ces règles, ainsi que les autres figurant dans le *Code typographique*, dans le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* (éditions de l'Imprimerie nationale), dans le *Dictionnaire des règles typographiques* de Louis Guéry, ancien directeur du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, etc., ont pour but de rationaliser la composition des textes afin d'en faciliter la lecture, la compréhension et la transmission. Il appartient à chacun de les respecter ou non, en fonction de l'avenir qu'il souhaite à la langue française ou au message qu'il diffuse.

Laurent GIRARD





– 36 –

PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU DICTIONNAIRE

Le 20 octobre 1997, l'Académie nationale de pharmacie présentait son tout nouveau Dictionnaire des sciences pharmaceutiques et biologiques. Nous sommes heureux de publier des extraits du discours que le Pr Pierre Delaveau a prononcé à cette occasion.*

[...] La préface du *Dictionnaire* de l'Académie, en son édition de 1740, débute par cette remarque :

« S'il y a quelque ouvrage qui doit d'être exécuté par une Compagnie, c'est le Dictionnaire d'une Langue vivante. Comme il doit donner l'explication des différents sens des mots qui sont en usage, il faut que ceux qui entreprennent d'y travailler aient une unité de connaissances qu'il est impossible de trouver rassemblées dans une même personne. »

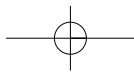
Le conseil fut suivi et, tout en ayant l'honneur aujourd'hui de présenter cet ouvrage en trois tomes, qui comble une lacune jusqu'ici regrettable, je ne suis que le porte-parole de l'équipe des fidèles rédacteurs permanents (une vingtaine), à laquelle se sont adjoints d'éminents experts, sollicités pour leur compétence, chacun travaillant généreusement et de façon totalement désintéressée.

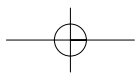
Écrivant le *Discours préliminaire* qui devait servir de préface à l'*Encyclopédie* du XVIII^e siècle, d'Alembert faisait ressortir la différence entre une encyclopédie et un dictionnaire :

« Général ou spécial, celui-ci n'a d'autre objet que de mettre à la portée d'un nombre toujours croissant de lecteurs une somme sans cesse accrue de documents et de renseignements. »

Comme le soulignait le recteur Paul Imbs, promoteur du *Trésor de la langue française*, un dictionnaire réduit nécessairement l'étendue de l'information sur le contenu. Une encyclopédie, en revanche, prétend à une mission plus féconde : articuler les notions, hiérarchiser, comparer.

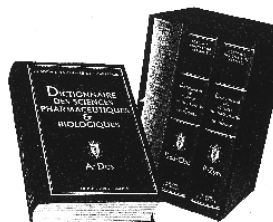
* Éditions Louis Pariente, 1997, 44, rue du Colisée, 75008 Paris, tél. : 01 45 62 39 62 ; et tous libraires (680 F).





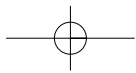
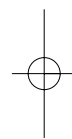
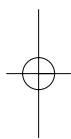
- 37 -

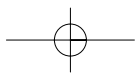
Au cours des séances de travail — plus de 110 — consacrées à l'élaboration des monographies, nous avons ressenti l'intérêt de la concision, dans le style propre d'un dictionnaire, mais nous avons été amenés à des développements de l'information, afin de répondre à un souci d'enseignement efficace, d'allure plus encyclopédique. Or la consultation d'un dictionnaire à visées pratiques exige l'économie de l'espace occupé dans une bibliothèque à portée de la main, pour répondre aux questions inattendues, par exemple dans l'exercice de l'officine de pharmacie ou au bureau de l'industriel, comme au cabinet du médecin.



Patrimoine et projection moderne

Quel est le champ de cet ouvrage ? *A priori*, on doit y trouver surtout des termes de métier, propres à ce que, dans le langage du Grand Siècle, on appelait un art, l'art pharmaceutique, dont mention était faite dans l'ancienne formule **fsa** : *fac secundum artem* (exécutez conformément à l'art), encore présente dans les ordonnances des années cinquante. De la sorte, ce dictionnaire participe à la préservation du patrimoine, expliquant divers mots de la pharmacie ancienne en voie d'oubli. Mais c'est le vocabulaire technique actuel qui y est exposé plus largement, appuyé sur des concepts de la science fondamentale. Faut-il rappeler que l'art de préparer les médicaments, fonction essentielle de la pharmacie, qui a délaissé l'officine pour l'industrie, ne se justifie plus seulement par des réussites formelles, en applications de recettes scrupuleusement suivies ? Renouvelé, cet art prend rigoureusement en compte des notions de physico-chimie, de biophysique, de pharmacologie, notions elles-mêmes reliées à la connaissance de très divers phénomènes biologiques portant à la fois sur l'organisme vivant à soigner, humain, animal, voire végétal, et plus généralement les êtres parasites et prédateurs.





Ainsi, dans ce dictionnaire, sont abordés l'architecture et l'économie de la cellule ainsi que les mécanismes physico-chimiques intimes qui les régissent, les anomalies génétiques et biochimiques qui les frappent, puis les armes pharmacologiques proposées à la thérapeutique. [...]

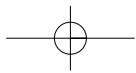
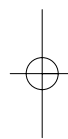
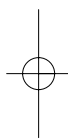
Dictionnaire et prestige du français

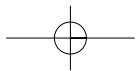
Rédigé en français, cet ouvrage, qui est, dans le domaine de la pharmacie, l'un des tout premiers au monde, prétend en outre participer à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises, actuellement en grand danger. La science apparaissant comme universelle, la tentation est grande en effet d'imaginer un vocabulaire unique, universel, et réduit. Gagnant du terrain, cette idée se traduit par l'organisation de plus en plus fréquente de congrès en anglais sur notre propre sol, où le français se trouve relégué au rang de langue vernaculaire « relictée ».

En réalité, la langue française convient fort bien à la science de l'ingénieur, et la précision de nombreux mots du vocabulaire pharmaceutique français n'a rien à envier à l'anglais — par exemple, rappelons en passant que le même mot *drug* est utilisé pour signifier à la fois une substance pharmacologiquement active, un médicament terminé, une matière première naturelle conduisant à des médicaments et une substance toxicomanogène ! Cette confusion par des termes polysémiques conduit à des interprétations floues, en particulier dans les instances communautaires, à Bruxelles et ailleurs.

Plus grave est le fait qu'introduire dans le langage français des expressions créées dans d'autres pays et conformes à leur système de santé législatif et réglementaire, différent du nôtre, aurait pour conséquence de mettre celui-ci en défaut et de le faire exploser à notre insu.

Pour la plupart, les dispositions propres à notre pays sont exposées dans le dictionnaire ; comme elles ne sont point médiocres, elles peuvent intéresser également les lecteurs d'autres États. Nombreuses sont les définitions des mots de





chimie, de biologie fondamentale et appliquée, expressions qui naissent chaque jour, le plus souvent issues du grec et du latin, à moins que l'on ne fasse appel à des termes anglo-américains actuels, parfois tirés du langage courant, voire familier, et alors dotés d'une acception conventionnelle.

C'est pourquoi la commission du langage de l'Académie de pharmacie consacre désormais ses efforts, d'une part à la néologie, d'autre part à la terminologie, afin de suivre l'évolution du dictionnaire en vue d'une deuxième édition enrichie, sans négliger les nouvelles formes de communication (cédérom en particulier).

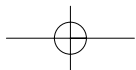
Notre éditeur, Louis Pariente, a réalisé un ouvrage élégant et sobre, remarquable par la qualité du papier, la nature des caractères et la disposition typographique. Il mesure l'importance de l'œuvre réalisée et nous aidera à poursuivre en commun les efforts destinés à en accroître le rayonnement.

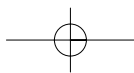
Des éditions dans des langues étrangères (anglais, espagnol, arabe...) devront-elles être envisagées, en vue d'étendre l'influence de ce livre princeps ? Peut-être dira-t-on plus tard qu'il s'est agi d'un livre européen rédigé en français...

Concluons par les propos du peintre Eugène Delacroix dans son *Journal* du 15 janvier 1860 :

« S'il n'a pas le sérieux du livre, [le dictionnaire] n'en offre pas la fatigue ; il n'oblige pas le lecteur haletant à le suivre dans sa marche et dans ses développements ; bien que le dictionnaire soit ordinairement l'ouvrage des compilateurs proprement dits, il n'exclut pas l'originalité des idées et des aperçus : mal inspiré serait celui qui ne verrait dans le dictionnaire de Bayle, par exemple, que des compilations. Il soulage l'esprit qui a tant de peine à s'enfoncer dans de longs développements, à les suivre avec l'attention convenable ou à classer et à diviser les matières. On le prend et on le quitte ; on l'ouvre au hasard, et il n'est pas impossible d'y trouver, dans la lecture de quelques fragments, l'occasion d'une longue et fructueuse méditation. »

Pierre DELAVEAU
Cercle Ambroise-Paré





– 40 –

LANGUE FRANÇAISE : QUELS TARTUFFE ?

Nous reproduisons ici, avec l'autorisation de l'auteur, la lettre publiée dans le courrier des lecteurs de Libération (24 décembre 1997).

Oui, près de 2 000 personnes ont eu l'outrecuidance de se rassembler le 14 novembre, jour de l'ouverture du VII^e Sommet de la francophonie à Hanoï, devant l'Académie française. Elles ont marché pacifiquement, avec l'autorisation de la préfecture, jusqu'au ministère de l'Éducation nationale. Elles sont, pour la première fois en France, descendues elles aussi dans la rue pour marquer, toutes tendances politiques confondues, leur attachement à la langue de la République.

Dans *Libération* du 21 novembre, Jean-Pierre Van Deth les a traitées de don Quichotte et de Tartuffe : don Quichotte, parce qu'il serait tragiquement inutile d'essayer d'empêcher l'anglo-américain de se substituer au français ; Tartuffe, parce que nous n'avons pas rejeté l'anglais pour nous et nos enfants, alors que nous paraissions le rejeter pour les autres. Argument bizarre...

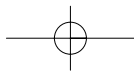
En fait, M. Van Deth le sait bien, lui qui fut des nôtres, nous sommes ouverts à l'étude et à la pratique du multilinguisme. Ce que nous rejetons de la manière la plus vigoureuse, c'est la prétention de l'anglo-américain de se substituer aux autres langues et cultures, au nom du grand marché mondial où les intérêts américains devraient dominer.

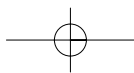
Comme la communauté des quarante-neuf chefs d'État et de gouvernement l'a réaffirmé à Hanoï, le jour même de notre manifestation, la francophonie doit être à la pointe du combat contre l'uniformité du monde et pour la diversité linguistique et culturelle.

Comme l'hispanophonie, la lusophonie, l'arabophonie, bientôt la slavophonie, vers lesquelles elle a jeté des passerelles, elle s'oppose à la logique marchande qui entraîne l'arasement des langues et des cultures, et nous prépare, si nous, avec d'autres, ne résistons pas, un monde de produits standardisés et de consommateurs homogénéisés. Loin d'être un combat « ringard », une donquichotterie sans espoir et une tartufferie, le nôtre est un combat d'avenir. Les résistances font toujours l'objet des mêmes sarcasmes.

La langue est l'âme d'un peuple. Le français est l'âme de la République comme de la nation. Ceux qui veulent abaisser l'une et l'autre s'attaquent à la langue ; quant aux insultes, elles ne sont qu'insignifiantes et dérisoires...

Bernard DORIN
ambassadeur de France





ERIK ORSENNA

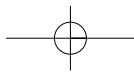
Dans *Deux étés* (Fayard, 1997, 199 p., 98 F), Erik Orsenna a choisi de « rendre hommage à la navigation des mots, à la jalousie de la mer », à la complicité des habitants d'une île, qui aident un traducteur à rédiger la version française d'*Ada ou l'Ardeur*, de Nabokov.

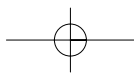
« *Quelle folie nous a pris, si maigres anglicistes, de nous affronter à la montagne Nabokov ?* » *Pour noyer ces petites voix mauvaises de la lucidité, rien ne valait le muscadet sur lie (domaine du Bois Malinge). Après deux, trois verres, la confiance nous revenait. Et dans l'odeur douce, presque sucrée, du chèvre-feuille, assis autour de la table de pierre sur laquelle s'éternisaient les carcasses déchiquetées des tourteaux, nous discutons jusqu'à plus d'heure de la langue française, de ses cadences, de ses échos, de sa retenue perpétuelle, de son amour impénitent pour l'abstraction, de cette grammaire si difficile à ébouriffer. [...]*

À force de tant l'évoquer, la langue française venait s'installer parmi nous. Comme une invitée retenue ailleurs par un autre repas, mais qui a tout de même souhaité passer pour le café. Nous la sentions arriver, à pas de loup, une vaste présence maternelle dans la nuit. De nouveau morts de timidité (malgré le domaine du Bois Malinge) nous lancions, pour la retenir, les noms de ceux qui l'avaient le mieux servie : Montaigne, La Fontaine, Stendhal, Apollinaire... Elle semblait satisfaite : « vous êtes de bons enfants ». Elle nous racontait l'histoire d'autres groupes, bien avant le nôtre, qui eux aussi se réunissaient autour d'une table pour parler d'elle : les membres de la Pléiade ; les Précieuses (« pourquoi les a-t-on baptisées ridicules ? Est-ce un crime de chercher à enrichir le langage de tous les jours ? ») les surréalistes (« que leurs fiertés comploteuses me faisaient rire ! C'est moi qui leur dictais ces fameuses écritures automatiques... »).

Soudain, dans un mouvement un peu plus froid de l'air, elle nous quittait : « Travaillez bien. » Nous nous taisions. Elle avait emporté les mots avec elle. C'était l'heure de rentrer chacun chez soi dans le noir. Une troupe d'orphelins vite dispersés dans la lande, guidés par la seule lumière tremblotante d'une lampe de poche.

Erik ORSENNA





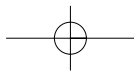
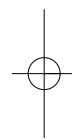
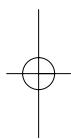
LE FRANÇAIS HORS DE FRANCE

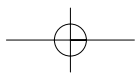
LES FONCTIONS DU FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS*

Le président de l'association américaine des professeurs de français (AATF, American Association of Teachers of French), Albert Valdman, défend ardemment l'enseignement du français aux États-Unis, qui, depuis une dizaine d'années, souffre beaucoup de la concurrence de l'espagnol.

Le grand défi du siècle prochain est certainement le maintien des identités culturelles et des particularismes linguistiques, dans un monde que les autoroutes de l'information et la mondialisation des activités économiques ont transformé en village planétaire. Les responsables de l'éducation de la nouvelle Europe en voie de formation ont tous misé sur le plurilinguisme pour relever ce défi. Mais c'est un plurilinguisme fondé sur une différenciation fonctionnelle des langues, où l'on distingue entre les langues nationales, les langues véhiculaires qui assurent la communication sur les plans régional et international, les langues de proximité qui sont parlées par des communautés voisines, soit au-delà des frontières, soit à l'intérieur d'un même pays (cas des langues régionales ou des langues des groupes immigrés en France) et les langues porteuses d'autres cultures. Au XXI^e siècle, tout Européen scolarisé maniera avec compétence sa langue nationale. Il connaîtra en outre une langue de communication internationale ou de proximité, et aura étudié une deuxième langue étrangère pour parfaire sa formation intellectuelle. Comme la mission des enseignants américains est de préparer les jeunes Américains à vivre dans le village planétaire du XXI^e siècle, ils doivent œuvrer pour que leurs élèves et étudiants deviennent, tout comme leurs homologues, au moins trilingues. Cela représente un défi que nous ne pouvons pas ne pas accepter.

Dans le marché des langues américain, le français est bien placé puisque, tout comme l'espagnol, il occupe plusieurs créneaux. Sans prétendre rivaliser avec l'anglais comme langue de communication internationale, le français occupe tout de même une seconde place fort honorable. Son statut comme *lingua franca* s'est vu réaffirmé lors des derniers Jeux olympiques à Atlanta. Autant que l'anglais et plus





- 43 -

que l'espagnol, il est le moyen d'expression d'une grande variété de communautés se distinguant par leur culture. Comme l'espagnol, le français est une langue de proximité dans les régions où se retrouvent des populations de souche francophone : la Louisiane et la Nouvelle-Angleterre, et les centres urbains où se sont établies des communautés haïtiennes.

Albert VALDMAN

* Extrait d'un article publié dans l'*American Association of Teachers of French National Bulletin* (novembre 1996, volume 22, n°2).

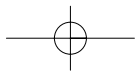
FRANCE - CANADA

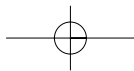
Les prix *Samuel-de-Champlain*, fondés par l'institut France-Canada (section canadienne de France-Amérique), ont été attribués pour la première fois, le mercredi 10 décembre 1997. Présidé par M. René Monory, président du Sénat, le jury les a décernés à l'historien canadien Denis Vaugeois, qui dirige les éditions Septentrion, pour son importante production littéraire, et notamment pour son ouvrage *La Fin des alliances franco-indiennes* (Septentrion), et à Jean-Marie Fonteneau, conservateur du musée de Belle-Île-en-Mer, pour l'ensemble de son œuvre, et en particulier *Les Acadiens, citoyens de l'Atlantique* (éditions Ouest-France).

L'objectif de ces prix est d'inciter les Canadiens à se pencher de plus en plus sur les origines françaises du Canada, et à mettre la culture française en relief dans différents domaines, et, parallèlement, d'inciter les Français à s'intéresser à cette grande période de la découverte et de l'implantation françaises en Amérique du Nord.

En français, bien entendu !

Jacques DHAUSSY
Cercle François-Seydoux





- 44 -

CLUB DE LA GRAMMAIRE, GENÈVE

Le Club de la Grammaire, affilié à l'Institut national genevois, a été fondé à Genève, en 1959, « afin que le français de bonne compagnie devienne le français de tout le monde ». Il est présidé depuis seize ans par Mme Yvonne Weiss, dont les mérites ont été reconnus officiellement, puisqu'elle est chevalier des Palmes académiques et titulaire de la médaille d'or de la Renaissance culturelle française*.

Ses activités sont nombreuses et variées. Il y a des conférences sur des sujets touchant la langue et la francophonie, ainsi que des visites d'institutions comme le musée Voltaire, le centre de linguistique de l'université de Genève, la fondation Bodmer qui possède des manuscrits de musiciens et écrivains célèbres, etc. Il y a aussi les réunions mensuelles où sont discutées les questions d'ordre linguistique soulevées par les membres du club ; il s'agit notamment des nouvelles expressions américaines dans l'informatique, auxquelles il faudrait trouver sans délai des équivalents français. Au surplus, les fautes de syntaxe et d'orthographe relevées dans les journaux sont signalées aux rédactions qui ont failli.

Une brochure intitulée *Cahiers du Club de la Grammaire* est envoyée, cinq fois par année, à ses quelque 300 correspondants en Suisse et dans le monde. On y trouve, en particulier, des exposés présentés à la Biennale de la langue française et les fiches « Défense du français », publiées mensuellement par la section suisse de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française. Ces fiches signalent les solécismes, acceptions vicieuses, altérations de sens, et la prononciation fautive.

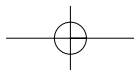
Enfin, le Club de la Grammaire décerne tous les deux ans le prix Vaugelas à un linguiste ou à un grammairien dont l'œuvre principale a été consacrée à la défense de la langue française. De 1960 à aujourd'hui, dix-neuf lauréats ont reçu le diplôme et la médaille d'or du prix Vaugelas, dont neuf Français, quatre Suisses, trois Belges et deux Canadiens. On peut citer parmi eux Maurice Grevisse, Joseph Hanse, Paul Robert, Alain Guillerrou, président fondateur de la Biennale de la langue française, Roland Eluerd, actuel président de cette Biennale, et Philippe de Saint Robert, président de l'ASSELAF**.

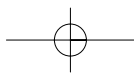
Un détail sympathique pour terminer : le Club de la Grammaire est membre de Défense de la langue française.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

* 7, rue Cramer, CH 1202 Genève, tél. : 022 734.11.25.

** Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.





- 45 -

L'ASSOCIATION *HELVETIA LATINA*

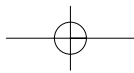
Fondée à Berne en 1980, *Helvetia latina* est une association politiquement indépendante, dont l'objectif est de défendre les langues et cultures latines dans l'administration fédérale. Elle compte aujourd'hui 220 membres, dont une quarantaine de parlementaires fédéraux, des anciens députés, des fonctionnaires et des sympathisants appartenant aux quatre régions linguistiques de la Suisse. Son premier président était un socialiste vaudois, le deuxième un radical valaisan et le troisième, M. François Lachat, député jurassien au Conseil national, est démocrate-chrétien.

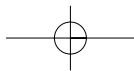
Ayant pour devise « Ensemble — Richesse dans la diversité », *Helvetia latina* lutte pour une Suisse pluriculturelle, ouverte sur l'Europe et le monde. Ces dernières années, l'association a milité, souvent avec succès, pour la création d'une école de langue française à Berne, l'université de la Suisse italienne, une meilleure prise en compte de l'italien dans les programmes de la maturité fédérale (baccalauréat), ainsi que pour l'équilibre linguistique dans l'administration fédérale (voir *DLF* 184, p. 46). Elle vient d'ailleurs de créer un observatoire du plurilinguisme dans cette administration.

Dans un entretien avec le journaliste Pascal Fleury, publié le 4 décembre 1997 dans le *Quotidien jurassien* (Delémont) et le 6 dans *La Liberté* (Fribourg), le nouveau président de l'association a notamment déclaré que le principe de territorialité des langues doit toujours être mis en regard de la liberté des langues. Pour les Latins, la territorialité revêt une grande importance, mais recèle aussi un danger. Le plus bel exemple lui paraît être la lutte qu'il a fallu mener pour maintenir l'école de langue française de Berne. Les cantons, a poursuivi M. Lachat, doivent faire preuve de pragmatisme dans l'application de ces principes, afin d'éviter la guerre des langues.

Le président Lachat a exprimé la volonté d'œuvrer en faveur de la cohésion nationale, qui passe par le respect de toutes les communautés linguistiques. Les germanophones qui adhèrent à *Helvetia latina* en acceptent les buts statutaires. L'association, au demeurant, a besoin d'amis en Suisse alémanique pour faire avancer sa cause.

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux





CONTOURS D'UN FRANÇAIS INTERNATIONAL

La notion de « français international » paraît neuve dans l'université française ; elle est en revanche familière pour les étrangers, et particulièrement pour les francophones.

Le français se trouve placé dans une multiplicité de situations à l'intérieur d'une francophonie à l'histoire et aux cultures très variées, et répartie sur cinq continents. Mais nous devons penser aux allophones qui, par commodité ou francophilie, utilisent dans le travail notre langue, qu'ils préfèrent homogène et sans surprises.

Ce « français international », on l'utilise dans le monde de la connaissance comme dans celui du travail. Il ne s'agit donc pas de créer un idiome nouveau, mais de sélectionner, dans le français tel qu'il existe actuellement en francophonie, ce qui se révèle efficace pour l'usage qui vient d'être délimité.

Caractéristiques générales

Il en découle quelques conséquences. Tout d'abord, références et spécificités littéraires n'y ont évidemment pas de place. Il en va de même pour les particularités régionales — ce terme étant pris ici au sens large. En outre, la France, ne représentant qu'à peine 50 % des francophones, n'a nulle prérogative pour décider seule, quand 50 pays ou régions « ont le français en partage » et non le seul **usage** de celui-ci. Enfin, le souci d'être fonctionnel et de le rester impose de faire évoluer cette langue au rythme des besoins que suscite la réalité.

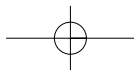
Une langue « neutre »

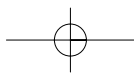
Par ce mot placé entre guillemets, nous voulons suggérer que, pour des raisons d'intercompréhension, une langue employée par des spécialistes de tous domaines, de toutes nationalités, doit être marquée par le moins possible de particularités : régionales, sociales, etc.

Celles-ci, tout à fait légitimes dans l'usage courant, risquent de constituer un obstacle à une pleine et claire compréhension, quand on passe à un cadre international de travail. Rappelons, pour mémoire, qu'il reste de bon ton de neutraliser une telle particularité dans la vie publique hors de sa région d'emploi.

Une langue fonctionnelle

Étant donné que les sujets abordés sont d'un niveau intellectuel élevé, c'est, en termes de norme, une langue soignée du point de vue grammatical qui sera utilisée. De plus, le souci des nuances suggère de conserver précieusement les finesses syntaxiques qu'offre un tel registre toutes les fois qu'il ne s'agit pas de singularités ou de préoccupations





- 47 -

esthétiques. Il faut garder à l'esprit que, si nous sommes dans le domaine du fonctionnel, ce dernier n'en est pas moins complexe et subtil.

C'est aussi pourquoi la ponctuation joue un rôle significatif, qui peut même se révéler capital dans certains cas.

Mais le vocabulaire, véhicule des notions et souvent de relations, occupe une place déterminante. Trois écueils sont à éviter : les mots vagues ou vides, voire généraux, source d'ambiguïté, sont à proscrire. L'emploi de termes techniques, ici indispensables, impose, pour échapper à tout risque d'obscurité, que soit assuré un plein accord sur leur sens dans leurs conditions d'emploi, c'est-à-dire sur la trilogie vocable-contexte-signification.

Enfin, nous évoquerons ce à quoi tout le monde pense : les emprunts indésirables et les créations « sauvages ». Ces dernières naissent du désir, louable en soi, de pallier un manque ; cependant, la création lexicale n'est pas du ressort de l'improvisation. Or, du fait de l'interprétariat simultané et de la traduction immédiate des documents de travail, les échanges internationaux risquent de faire entrer dans la langue des termes étrangers ou des calques, faute d'équivalents français acceptés et immédiatement disponibles.

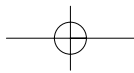
C'est pourquoi la néologie doit fonctionner de manière accélérée et en suivant ces étapes de la façon la plus proche possible : une saisie des besoins dès leur apparition ; une recherche suivie d'une création, l'une et l'autre très rapides, du néologisme retenu. Ce peut être un mot nouveau, mais aussi une **signification ajoutée** à un terme préexistant. Enfin, cette décision doit être aussitôt diffusée de manière qu'elle soit à la fois disponible mais, surtout, recommandée à tous.

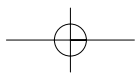
On voit là le rôle déterminant d'un site Internet, qui permet de tenir, stratégiquement et efficacement, les deux extrémités de la chaîne : la saisie des besoins (ainsi que des conditions d'emploi) et la divulgation des réponses appropriées, assorties des précisions utiles.

Une évolution continue

Si les sciences et les techniques évoluent rapidement, il en va de même dans les échanges, les stratégies intellectuelles, et même les mentalités. Pour y faire face, la langue doit donc continuellement s'adapter. Deux exemples illustreront notre propos : les conséquences juridiques des mutations génétiques ; les problèmes posés à la protection de la propriété intellectuelle par l'existence de l'Internet.

L'économie, de son côté, qui échange biens et services, doit s'adapter à ceux-ci, ainsi qu'aux novations juridiques consécutives. C'est le cas





- 48 -

des modes de paiement électronique dans le cadre actuellement à l'essai du commerce par Internet. Or les mots nécessaires doivent être disponibles, en synchronisation étroite avec les réalités qui apparaissent ou se transforment.

Il faut donc **à tout instant** pouvoir non seulement **ajouter** termes et sens nouveaux, mais aussi apporter les corrections devenues nécessaires à ce qui existait, voire supprimer ce qui serait devenu erroné ou obsolète.

Une affaire francophone

Quand on veut obtenir un consensus appliqué quotidiennement par une cinquantaine de pays et régions francophones, **il faut** que ces contrées soient toutes associées aux décisions. Même si, symboliquement, le siège de cet organisme décideur peut se situer à Paris ! En même temps, on évitera ainsi que tel et tel pays travaillent isolément sur les mêmes questions linguistiques : c'est une déperdition d'énergie, et cela entraîne des risques importants de divergences.

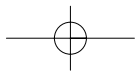
La France ne peut prétendre à la prééminence dans tous les domaines où s'emploie la langue française, que les francophones, dans leur ensemble, « ont en partage ». Une francophonie répartie sur cinq continents se caractérise par une multiplicité de cultures et de civilisations. C'est sa richesse. Des réalités économiques, sociales, politiques, différentes y coexistent inévitablement.

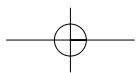
Conclusion

Il est rationnel qu'un seul organisme, collégial, doive centraliser les besoins, les traiter, et statuer avant de diffuser les résultats de ses propositions. Mais la prise en compte de cette diversité est une condition impérative pour atteindre à la nécessaire efficacité que requiert un français fonctionnel.

Cependant, nous ne devons pas négliger un fait aussi capital que très réel : pour un certain nombre de pays, la langue française est un moyen d'échapper à une mondialisation ressentie comme une menace pressante et étouffante. Leur développement conditionnant leur indépendance progressive, sachons leur donner, avec un français fonctionnel et d'un usage international courant, l'outil dont ils ont un besoin urgent et vital.

Jean-Pol CAPUT





– 49 –

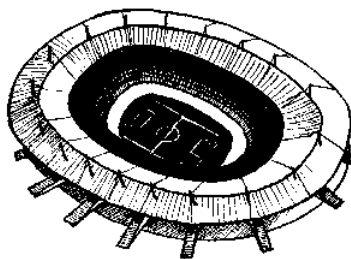
LA COUPE DU MONDE SERA EN FRANÇAIS

Enfin, une bonne nouvelle !

À la Coupe du monde de football, qui se déroulera en France du 10 juin au 12 juillet 1998, la question de la langue se présente sous les meilleurs auspices.

Écrivant cette phrase, je me surprends à annoncer cela comme une merveille,

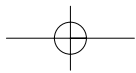
alors que ce devrait être chose toute naturelle ; quoi de plus normal que, en France, on parle le « langage maternel français et non autrement », pour reprendre la formule de François I^{er} dans l'ordonnance de Villers-Cotterêts... Hélas, depuis tant d'années, dans tant d'occasions, nous avons amèrement constaté que cette évidence ne l'est pas pour une foule de gens qui vous rabrouent avec des sottises : « On ne peut pas ne pas parler anglais... C'est la langue internationale... Vous ignorez que tout cela est payé par la télévision ; et la télévision exige qu'on parle anglais..., etc. ».

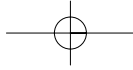


Fernand Sastre, qui préside avec Michel Platini le Comité français d'organisation de la Coupe du monde de football, n'oublie pas l'adjectif qui est dans son titre et, quand on l'interroge sur la langue de cette compétition, répond tout simplement : « Cela se passera en France ; on parlera français. » Il a du mérite à le faire ; autour de lui, les mauvaises habitudes prises ailleurs, notamment dans l'atmosphère devenue délétère de l'olympisme, l'obligent souvent à reprendre ceux qui emploient un mot intrus. Saluons sa vigilance, sa détermination ; pour tout dire, son courage.

Plus surprenant encore, peut-être : le représentant du gouvernement français auprès de ce comité organisateur, Noël de Saint-Pulgent, est dans le même sentiment, montre la même détermination.

Pourquoi n'est-ce pas partout comme cela ? Ce n'est pas une question de règlement, de principes, c'est une question d'hommes. Il se trouve, en outre, que le président de la FIFA*,





– 50 –

l'organisme international du football, est un Brésilien, d'origine belge, francophone et francophile, qui tout naturellement parle partout français. C'est un homme comme cela qu'il faudrait mettre à la tête du CIO après Samaranch. Malheureusement, me dit-on, l'âge de Joaõ Havelange rend la chose impossible.

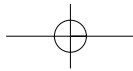
Après mes rencontres avec MM. Sastre et de Saint-Pulgent, je forme des vœux pour que leurs efforts soient couronnés de succès dans l'exemple langagier qu'ils vont donner à tant d'autres, notamment les journalistes commentateurs, comme aussi, bien sûr, sur les plans sportif, spectaculaire, technique et administratif de cette énorme entreprise, qui groupe 172 pays, mobilise 10 stades, où sont attendus 2 500 000 spectateurs, et qui atteindra 37 milliards de téléspectateurs en audience cumulée.

Pierre-Louis MALLÉN
Cercle Pierre-de-Coubertin

* Fédération internationale de football association.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

- **M. Xavier Deniau**, ancien ministre, député du Loiret, devient président honoraire de l'AFAL (Association française d'amitié et de liaison) que préside désormais **Jacques Godfrain**, ancien ministre, député de l'Aveyron (25 novembre 1997).
- *Conflits actuels*, nouvelle revue d'études politiques, consacre son premier numéro à « la Nation » ; dans les chroniques, **François Perrin**, professeur émérite à l'université de Liège, consacre un article à « la scission de la Belgique » ; il y évoque, au fil d'un historique minutieux, les difficultés, linguistiques notamment, que connaît notre voisine. Rédacteur en chef : Yves Durand, ancien recteur. Directeur de la publication : A. Huriel. Abonnement annuel (2 numéros) : 140 F. Adresse : MBE 237, 208, rue de la Convention, 75015 Paris, tél. : 01 45 25 95 08, télécopie : 01 45 27 47 51.
- La *Lettre* du **Centre international d'études pédagogiques de Sèvres** (n° 46) indique que ce dernier intervient comme conseil à **Jakarta**, en Indonésie, pour aider à la mise en place d'un enseignement généralisé du français lors de la dernière année du secondaire. Un ouvrage scolaire, fruit de cette initiative, doit paraître au cours de cette année.



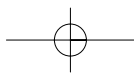
LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

- *Courrier international* reproduit (29 janvier - 4 février 1998) un article de *Die Weltwoche* de Zurich, qui signale le *Dictionnaire suisse romand*, d'**André Thibaut** et **Pierre Knecht**, tout juste paru aux éditions Zoé à Genève. En même temps, il situe très opportunément et avec une grande justesse la question des particularités régionales dans la Francophonie ; il évoque aussi la situation linguistique en Suisse de ce point de vue.
 - La *Lettre d'information* du ministère de la Culture, du 28 janvier reproduit « **la langue française à travers les âges** », un des derniers articles écrits par **Nina Catach**. Cet historique lui avait été demandé par la Délégation générale à la langue française. Se réjouissant de la diversification progressive du français dans la Francophonie, elle conclut : « **C'est avant tout sa capacité de création et de renouvellement qui est le meilleur gage de l'avenir de notre langue.** »
 - *Le Peuple valdôtain* a publié, en novembre et décembre 1997, une série d'articles que l'on pourrait résumer par le titre de l'un d'entre eux, en date du 6 novembre 1997 : « Pour une politique linguistique pluraliste ». **Claude Hagège**, professeur au Collège de France, y fait paraître notamment une lettre qu'il a adressée au président de la République française, le mettant en garde contre le « tout anglais ». C'est toute **une nouvelle stratégie de l'éducation** qu'il prône.
 - Poitiers a accueilli les 6 et 7 novembre derniers un colloque sur « **le français langue du droit** », organisé par la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers et le Centre d'études sur la coopération juridique internationale. Le ministère des Affaires étrangères, le conseil régional Poitou-Charentes, le conseil général de la Vienne et la Délégation générale à la langue française soutenaient cette manifestation.
 - La **Journée européenne poésie-enfance*** a lieu le 21 mars sous le haut patronage de Sa Majesté la reine Fabiola. Les jeunes lauréats et leur professeur sont invités à **Bruxelles**, du 21 au 24 mars.
- * Chaussée de Wavre, 150, 1050 Bruxelles (Belgique), tél. : (32 2) 511 91 22, télécopie : (32 2) 511 53 83.
- La *Lettre de la Francophonie* de novembre-décembre 1997 rend compte du **Sommet de Hanoï** ; par les documents qu'elle cite, elle justifie de rester à portée de main pour ceux qui s'intéressent à la Francophonie et à son devenir.
 - L'**AFAL** et l'**ADIFLOR** (Association pour la diffusion internationale de livres, ouvrages et revues) consacrent un numéro spécial à ce même Sommet dans *Liaisons*, citant également des textes de référence intéressants à conserver.
 - Les 6 et 7 mars, les **recteurs d'universités africaines**, réunis à l'initiative de l'**AUPELF-UREF** à la Sorbonne, ont étudié comment valoriser sur le plan international leurs travaux et leurs recherches.
 - Du 20 au 25 mars, l'**AUPELF-UREF** présentera au Salon du livre ses réalisations et son programme en ce domaine. Rappelons qu'elle vend au tiers de leur prix ses ouvrages aux pays à faible revenu.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

- Le directeur de la Nouvelle École Descartes, à Granges-Paccot/Fribourg, demande par une note de service que les enseignants de toutes les disciplines veillent à la **qualité de la langue** (écrite et orale) **utilisée par les élèves**. Un exemple à suivre...
- Le **français** reste vivace **en Suisse** : une enquête menée par l'Institut pédagogique de Bâle-Ville auprès de mille élèves de 11 à 16 ans montre que les deux tiers d'entre eux prennent plaisir à apprendre cette langue.
- *L'Année francophone internationale 1998** vient de paraître. Cet ouvrage de 414 pages demeure divisé en deux parties (Pays et régions ; Idées et événements), mais cette dernière s'étoffe sensiblement. En fin de volume, le lecteur trouvera des renseignements sur la vie institutionnelle et associative, des adresses et une bibliographie. Une carte de la Francophonie est insérée dans l'ouvrage.
Rédacteur en chef (bureau de Paris) : Marie-Aimée Randot-Schell.
* Documentation française, 29, quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07, tél. : 01 40 15 71 05, télécopie : 01 40 15 72 30.
- La **diversité de la Francophonie** à travers son langage : le *gant de toilette* français est appelé *lavette* par les Belges et les Suisses romands, quand les Québécois le nomment *débarbouillette*. Notre confrère — presque jumeau de nom — *Défense du français* (n° 366, janvier 1998, Lausanne) le signale ; *L'Expression* *juste* (Vol. XI, n° 2), bulletin de l'Association des usagers de la langue française (ASULF), sise au Québec, le reprend. Nous vous le communiquons.
- Le **Salon international du livre et de la presse** se déroulera à **Genève** du 29 avril au 3 mai prochains.
- L'Association francophone d'éducation comparée organise un congrès international les **27, 28 et 29 mai** au Carré des Sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris, sur « **l'histoire et l'avenir de l'éducation comparée en langue française, en Europe et dans le monde** ».
Renseignements : CIEP, 1, avenue Léon-Journault, 92311 Sèvres, tél. : 01 45 07 60 12, télécopie : 01 45 07 60 01.
- **Michel Tétu** vient de publier *Qu'est-ce que la Francophonie ?*, chez Hachette-EDICEF (320 pages, 80 F). Cet ouvrage très complet, arrivant après le Sommet de Hanoï et les profonds remaniements qu'il a décidés, fera l'objet d'un compte rendu détaillé dans notre prochain numéro.





– 53 –

NOUVELLES PUBLICATIONS

POUR TOUT L'OR DES MOTS de **Claude GAGNIÈRE**

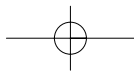
(Robert Laffont, collection « Bouquins », 1997, 1080 p., 159 F)

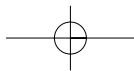
Un vent de réédition souffle ces derniers temps sur les ouvrages touchant au français, preuve sans doute de l'intérêt des lecteurs pour leur langue. Bien souvent, l'éditeur modifie la présentation ou le titre, au risque de faire passer pour une nouveauté ce qui est une reprise. Il y a cependant des cas où ces reprises sont parti-culièrement bienvenues, comme ici : voici rassemblés en un seul volume, dans le format si commode de la fameuse collection « Bouquins », les deux livres excellents de Claude Gagnière parus précédemment, à quelques années d'intervalle, sous les titres de *Au bonheur des mots* et *Des mots et merveilles*. J'en avais déjà dit grand bien dans le numéro 175 de *DLF*, et j'avais souhaité, sinon prédit, le succès qui justifie une nouvelle édition. Sous environ 150 entrées, Claude Gagnière a recueilli, pour notre plus grand plaisir, tout ce qu'il y a de drôle, de curieux, d'insolite — et parfois de grivois — dans la langue française ou en marge de la littérature. On y retrouvera donc charades à tiroirs alambiquées, devinettes, poèmes surprenants, mots perdus, vers célèbres, devises de cadrans solaires, enfin mille anecdotes. Dans cette refonte de deux tomes distincts, l'auteur indique avoir supprimé quelques chapitres et ajouté quelques paragraphes. L'ensemble est fort copieux, et pourtant toujours léger, jamais indigeste, et on ne se plaindra certes pas que, sous sa nouvelle présentation, l'ouvrage coûte maintenant moins du tiers de ce qu'il coûtait naguère. C'est dire qu'il n'y a plus d'excuse pour s'en passer !

ET QUELQUES AUTRES RÉÉDITIONS

Puisque j'en suis à encenser la collection « Bouquins », je rappelle qu'on y a aussi repris et enrichi deux livres encyclopédiques remarquables : **Michel Malherbe**, dans *Les langages de l'humanité* (1995, 1760 p., 199 F), traite des 3 000 langues parlées dans le monde (avec des rudiments du vocabulaire de base en tagalog, en sesotho ou en ouïgour, qui réjouiront les curieux à défaut d'être d'une grande utilité pratique) ; **Georges Ifrah**, dans sa magistrale *Histoire universelle des chiffres* (1994, 2 080 p., 298 F), intéresse non seulement l'amateur de chiffres, mais l'amateur de langue, grâce à des développements passionnants sur l'étymologie des noms de nombres et d'autres termes tels qu'*ordinateur*.

Je reviens à **Claude Gagnière** pour signaler que Robert Laffont vient aussi de publier une seconde édition, augmentée en pages et en prix, de





Entre guillemets, ce dictionnaire de citations plaisantes classées par thèmes. L'illustration la plus appropriée dans le cadre de notre revue est fournie par ANGLOMANIE, avec ces vers d'Alexandre La Ville de Mirmont (1783-1845), qui annoncent les moqueries de Viennet et d'Allais (cf. *DLF* n° 185, p. 38 et 39) :

... *En tout, on singe l'Angleterre.*

Un bal est un raout, une place est un square.

Un ministre demande un bill d'indemnité

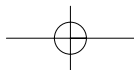
Et nous portons un toast au lieu d'une santé.

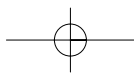
Si l'édition de 1996 se contentait de plus de 2 500 citations, celle de 1997 en promet en couverture plus de 3 500. Mais cette édition enrichie laisse le lecteur ... appauvri, qui doit déboursier 149 F au lieu de 99 F (50 % d'augmentation !). En comparant ces deux éditions, on voit que les ajouts sont en vérité bien moins nombreux qu'annoncé.

Belin, dont j'ai pourtant dit maintes fois le bien que je pense de sa collection « Les mots retrouvés », a republié, sous un titre légèrement différent et regroupé dans un cartonnage unique, trois volumes parus précédemment, le tout pour un prix (350 F) supérieur à la somme des trois volumes individuels (70 F) ! Ce lot intitulé « Étymologie du français » comprend donc *Les Curiosités étymologiques*, *Les Racines grecques* et *Les Racines latines* ; ce sont, semble-t-il, sous une typographie et un format différents, exactement les numéros 20, 2 et 3 de la collection (encore disponibles), appelés alors *Les Étymologies surprises*, *Trésor des racines latines* et *Trésor des racines grecques*. Soyons clair : je conteste le procédé de l'éditeur, mais je recommande très vivement ces ouvrages, et tous ceux de la collection.

Larousse rassemble aussi dans un cartonnage les trois volumes phares de sa série « Le souffle des mots », à savoir *L'Obsolète*, dictionnaire des mots perdus, *La Nuance*, dictionnaire des subtilités du français, et *La Surprise*, dictionnaire des sens perdus. Les trois volumes sont toujours disponibles individuellement au prix de 120 F ; le cartonnage est vendu 360 F ; on ne saurait être plus exact !

Le Grand Livre des citations expliquées, de **Paul Désalmand** et **Philippe Forest** (Marabout, 1997, 1 145 p., 125 F) rassemble les volumes publiés séparément sous les titres : *100 grandes citations expliquées*, *100 grandes phrases historiques expliquées* et *100 grandes citations littéraires expliquées*. Là encore (*bis repetita placent*, ce qui me suggère de vous recommander aussi les *100 expressions latines usuelles* de **Raymond Jacquenod**, Marabout, 1992, 233 p., 36 F), j'ai déjà eu l'occasion de dire les mérites de cette entreprise (cf. *DLF* n° 177, p. 58) ; les citations





– 55 –

sont replacées dans leur contexte, et longuement commentées ; tant d'érudition présentée sous une forme si accessible donne au lecteur le plus modeste le sentiment flatteur de tout comprendre ; pourquoi boudier son plaisir ?

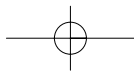
C'est une très bonne idée de l'éditeur Hermann d'avoir republié, sous le titre *Au secours, Athéna !* (1996, 129 p, 70 F), un essai de 1966, *Le Jargon des sciences*, dans lequel **Étiemble** s'attaquait, avec le brillant qu'on connaît, aux ridicules de la langue scientifique, infestée de prétentieuses racines gréco-latines ou envahie d'inutiles anglicismes. L'auteur prêchait pour la néologie éclairée et s'employait à montrer qu'on peut trouver des milliers de mots bien faits et en harmonie avec le reste du vocabulaire pour désigner tout ce dont les scientifiques ont besoin. Dans son élan et grâce à sa culture encyclopédique, Étiemble nous proposait en modèle de langue le chinois, qui a su intégrer les notions modernes à la langue classique !

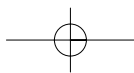
SANS OUBLIER QUELQUES NOUVEAUTÉS

J'ai déjà nommé **M. Jacquenod**. Il me faut rendre un nouvel hommage à cet inspecteur général honoraire, agrégé de lettres classiques et docteur ès lettres, qui vient de publier dans la collection Marabout (où le meilleur côtoie le pire) un admirable *Nouveau Dictionnaire étymologique* (1996, 695 p., 105 F), sans équivalent dans les productions actuelles de ce genre. Certes, plutôt qu'un dictionnaire complet, c'est d'abord un lexique de 1 800 articles : chaque article comprend un bon historique du mot et de sa famille (l'éditeur annonce ainsi 20 000 mots étudiés). De plus, et c'est là son mérite le plus original, l'auteur décrit, avec un grand soin et dans un langage toujours clair et vivant, l'évolution phonétique des mots, mieux que ne le font les autres dictionnaires étymologiques de ce format-là. C'est donc un livre qui ne se substitue pas à ces derniers, déjà nombreux (cf. *DLF* n° 176, pages XVII à XX, pour une analyse des principaux), mais doit s'y ajouter, car il les complète intelligemment.

Signalons aussi le *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française* d'**Emmanuelle Baumgartner** et **Philippe Ménard** (Les Usuels du Livre de Poche, 1996, 848 p., 74 F), qui paraît, quant à lui, venir concurrencer l'inusable **Dauzat, Dubois et Mitterand** de Larousse, auquel il s'apparente fort, si ce n'est qu'il veut insister davantage sur les étapes de l'évolution sémantique qui séparent l'étymon du mot actuel.

Le somptueux *Dictionnaire du monde rural*, sous-titré *Les mots du passé*, de **Marcel Lachiver** (Fayard, 1997, 1 816 p., nombreuses illustrations, 750 F), est un recueil qui fait rêver, de tous ces mots, souvent





– 56 –

locaux, de la terre, des animaux et des plantes. La tête tourne au citadin que je suis de redécouvrir la richesse de notre langue, ou plutôt de nos langues, qui surent forger de si nombreux mots, souvent jolis ou pittoresques, pour baptiser le monde environnant. Je ne savais pas, et j'oublierai sûrement très vite, que les *éclairiotés* sont, en Brie, une salade de mâche, ou que le *happelopin* désignait, au Moyen Âge, un gamin de cuisine qui assistait le *hasteur* chargé de tourner la broche.

Mais j'aurai toujours plaisir à me replonger dans ce beau livre de souvenirs, pour une promenade de l'esprit, instructive et nostalgique, à travers nos campagnes. Qu'on réclame donc cet ouvrage dans les bibliothèques municipales, si l'on n'a pas le bonheur de l'avoir chez soi.

Didier BERTRAND

Faute de place, nous nous voyons contraints de reporter au prochain numéro le compte rendu de quatre ouvrages qui ont retenu notre attention à divers titres :

- *Le français en Belgique*, sous la direction de D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg et M. Wilmet (éditions Duculot).
- *Géopolitique de la francophonie*, de J. Barrat (P.U.F.)
- *Littérature francophone I. Le roman*, (Hatier-AUPELF-UREF, collection « universités francophones »).
- *Le ligakon - les charnières de liaison du discours* (Mot d'or spécialisé 1996, au titre du meilleur ouvrage technique de la langue française), de Jean H. Bourget, (Guérin) ; le commander à La Librairie du Québec, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. 01 43 54 49 02.

Jean-Pol CAPUT

